ISSN 1662 – 4599

Horizons et débats
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél.: +41 44 350 65 50
Fax: +41 44 350 65 51
E-mail: hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6

Horizons et débats

26 janvier 2009
9e année
No 3

AZA
8044 Zurich

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

«Se référer au droit international est un devoir politique et moral»

Entretien avec Willy Wimmer (CDU), ancien secrétaire d'Etat au ministère allemand de la Défense, actuellement député au Bundestag

Willy Wimmer

Horizons et débats: Monsieur Wimmer, lors de la prochaine législature vous quitterez le Bundestag où vous avez siégé pendant plus de trente ans. Une bonne occasion de faire un bilan. Quel a été pour vous, dans le domaine de la politique étrangère, l'événement le plus heureux, et quel a été le plus préoccupant?

Willy Wimmer: Le plus heureux a été pour moi la réunification de l'Allemagne. Et le plus préoccupant – et qui continue à me préoccuper – la guerre contre la Yougoslavie, en violation du droit international, qui pratiquement a marqué le début d'une évolution, où ces éléments ont constamment refait surface. Voilà le spectre que couvre mon analyse de ces dernières décennies.

Le droit international est-il le premier critère permettant de juger d'une politique étrangère?

Mettre l'accent sur le droit international n'est pas une idée farfelue. Nous autres Européens devrions bien comprendre que le droit international tel qu'il est et qui doit évoluer dans notre sens a été établi suite à des processus regrettables que nous avons connus ici même. Si nous ne voulons pas connaître à nouveau ces regrettables processus, alors il nous faut être accessibles au droit international, et nous efforcer de les maîtriser par des moyens juridiques et diplomatiques, une voie que nous pouvons emprunter aussi bien en Europe que dans d'autres parties du monde.

Le dernier exemple en ce domaine, c'est la définition du mot de terrorisme. Avant le 11 septembre 2001 les Nations Unies avaient fait un travail intéressant concernant cette définition, qui visait à faire la différence entre «lutte de libération» et «terrorisme»; ce travail a permis des succès. Aujourd'hui tout est passé à la trappe.

C'est cela qui montre clairement la tâche qui nous incombe: ni en Europe ni dans d'autres parties du monde nous ne devons revoir ce que nous avons connu ici. Dans ce contexte, se référer au droit international est une obligation politique et morale, un devoir politique et moral.

Il me faut aussi rappeler les paroles de *Helmut Schmidt*, qui auraient aussi bien pu être de *Helmut Kohl*: Nous avons en ce moment un problème supplémentaire: c'est que les responsables politiques actuels n'ont plus d'expérience directe de la guerre. Helmut Schmidt a souvent déploré les erreurs qui en résultent, du fait que l'on ignore ce que l'on accepte.

Mais ceux qui ont connu la guerre sont, eux, extrêmement réticents envers les engagements militaires. Et c'est une bonne chose. Nous devons réapprendre, sans vouloir monter en épingle l'expérience vécue de la guerre, que le tout dernier recours politique – l'intervention militaire – doit être manié avec beaucoup plus de prudence que ce n'a été le cas durant ces dix dernières années.

Quelles autres raisons peuvent expliquer l'oubli, par certains gouvernements européens, des leçons de l'Histoire dont vous parlez?

Peut-être la situation de l'Europe à la fin du siècle dernier. D'un côté la montée de l'hégémonie américaine ou anglo-saxonne – car il ne faut pas oublier la Grande-Bretagne – et d'un autre l'incapacité des Etats européens à travailler et agir de manière cohérente dans des secteurs-clés. Ce que nous avons vu en matière de politique économique, nous l'avons vu aussi en matière de politique étrangère, c'est-à-dire un comportement hégémonique qui est monté en puissance dans les années 90 et qui a pris l'Europe à rebrousse-poil.

Mais les Américains ou les Anglo-Saxons ne peuvent pas attraper le ciel avec les dents; c'est ce que beaucoup ont voulu ignorer en 1998 ou 1999, mais qu'il nous a bien fallu admettre depuis et c'est ce qui a mené à des évolutions inverses. Quand le Président français, *Sarkozy*,[1] a tenté une médiation en Géorgie nous avons vu qu'on peut mettre en œuvre des ressorts déjà utilisés en Europe: essayer de régler pacifiquement les conflits là où ils prennent naissance et non les utiliser pour assurer ses propres intérêts pour les 50 années à venir.

Voilà qui peut montrer que l'Europe, en s'appuyant sur ses conceptions, mais aussi son expérience, peut aider à maintenir la paix sur notre planète, et agir en tout cas bien différemment des Britanniques et des Américains depuis 1998.

Et quels rapports voyez-vous entre une politique étrangère hégémonique, comme vous la décrivez, et la recherche d'une position économique dominante?

A mon avis, il est évident au moins depuis les agissements dévastateurs de *Jeffrey Sachs* en Russie entre 1991 et 1994[2] que des analyses économiques permettaient d'atteindre des buts politiques et cette évolution s'est poursuivie et imposée dans d'autres pays européens à la même époque.

Je me rappelle bien que lors de débats internationaux les Anglo-Saxons nous ont traités de communistes parce que nous représentions l'économie sociale de marché. C'était le vocabulaire courant. *Rita Süssmuth,* alors présidente du Bundestag et moi-même avons tenté de faire entrer le concept «d'économie sociale de marché» dans les documents parlementaires internationaux. Cela déclenchait des réactions de haine. Etre traités de communistes était bien la dernière chose à laquelle nous puissions nous attendre. Et cela montre que nous sommes face à une évolution globale, qui n'est pas limitée à tel ou tel secteur, mais que l'on observe partout.

Ce qui parle aussi en ce sens c'est par exemple que les premiers décrets pris par les forces d'occupation en Afghanistan ou en Irak visaient à une privatisation, une dérégulation et une libéralisation maximales.

Oui, tout l'agenda le confirme, depuis la transformation de l'Etat jusqu'à l'ordre économique. On essaie de suivre une idée fixe, sans le moindre égard pour les données locales et c'est précisément l'exemple afghan qui le confirme: une société qui perdure depuis 500 ans ne peut être mise sens dessus-dessous. Il me faut prendre en compte les données locales.

L'ignorance avec laquelle on agissait a été clairement montrée l'an dernier, lorsque deux représentants de l'UE, qui avaient compris mieux que personne la situation en Afghanistan, ont été expulsés de ce pays parce que les concepts et analyses de l'Union européenne étaient diamétralement opposés à ceux des Anglo-Saxons.

Cette politique a fait perdre à l'ensemble du bloc occidental au cours des deux dernières décennies beaucoup de son prestige dans le monde. L'Europe et l'Allemagne ont joui d'une grande considération. Mais prenons le dernier ouvrage de Kishore Mahbubani, «Le défi asiatique»: il y est beaucoup question de l'ascension du continent asiatique et du déclin du prestige européen. Peut-on contrer cette perte de considération?

A mon avis nous devrions créer une situation analogue à celle que les Chinois tentent d'établir en Afrique: une situation à somme gagnante, c'est-à-dire que les deux partenaires y gagnent. Et que les interventions européennes ou allemandes ne soient pas perçues comme: Je veux être le maître.

Quand ceux avec qui l'on veut collaborer y gagnent aussi, cela se sait. C'est ce que nous avons fait autrefois en Europe: tous y trouvaient leur compte. Mais si nous laissons le champ libre aux Chinois, nous le paierons un jour. Je trouve que nous aurions la possibilité de nous comporter autrement, l'exemple de l'Afrique le prouve.

Mais je voudrais revenir sur un autre point. En matière de politique étrangère et de sécurité, nous attachons toujours une grande importance à la garantie de la sécurité collective. Or la définition de la sécurité collective établit un lien fondamental entre celle-ci et le droit international. Une organisation chargée de la sécurité collective se fonde logiquement – et personne ne peut dire le contraire – sur le respect du droit international comme horizon de la réglementation.

En s'affranchissant du droit international, comme elle le fait depuis 10 ans, pour devenir une machine à intervenir partout dans le monde, l'OTAN a détruit elle-même la base de sa crédibilité, son propre fondement. Et il faut se demander si l'OTAN peut aujourd'hui encore correspondre à la notion de sécurité collective.

Si le prochain sommet de l'OTAN à Strasbourg et Kehl[3] ne parvient pas lui non plus à résoudre ce conflit, nous contribuerons à long terme à une perception de l'OTAN comme bras armé au niveau mondial d'un mécanisme d'intervention.

La catastrophe du tsunami, en Indonésie et dans la région avoisinante du Sud-Est asiatique, a montré jusqu'où tout cela pouvait aller: la marine allemande avait une place à Aceh, en Indonésie, pour y débarquer les livraisons humanitaires. Mais on a de toute évidence fortement réfléchi à l'éventualité de transformer ce point d'ancrage, issu de la catastrophe naturelle, en base permanente pour notre marine dans cette partie du monde.

Cela ne correspond pas à notre conception de la sécurité.

Dans son dernier «Discours sur l'état de la Nation», le Président russe Medvediev a parlé de la nécessité d'un nouvel ordre mondial multipolaire, du respect du droit international etc. Ces déclarations sont-elles prises au sérieux chez nous, et y donnerons-nous suite?

J'ai effectué plusieurs visites à l'étranger en compagnie de Helmut Kohl après son départ de la chancellerie; je ne me rappelle pas qu'il ait omis une seule fois de plaider pour la multipolarité.

C'est une évolution générale et elle garantit aussi notre propre liberté. Si je n'ai d'autre choix que d'être au service d'un maître unique, c'en est fini de ma liberté.

Le mot de «waterboarding»[4] définit très précisément les conséquences des erreurs américaines. C'est ce qui a provoqué chez des personnalités allemandes de premier plan un début de sensibilisation à l'importance de la multipolarité.

Mais il faut bien voir la réalité allemande aussi. Ce que nous avons considéré pendant des décennies comme la liberté de la presse se fait de plus en plus rare. Les médias sont guidés par divers intérêts, qui visent à tout autre chose qu'à ce que nous appelons liberté de la presse.

Et c'est pareil dans nos Parlements. Il y règne une pensée unique, il n'y a plus de véritable débat. On a abandonné la culture parlementaire qui existait depuis plusieurs décennies. Nous ne recherchons plus les meilleures solutions.

C'est pourquoi le système, à mon avis, a besoin d'une réforme. Et qui ne passe pas par des défaites électorales et des catastrophes en politique intérieure ou étrangère, mais qui se base sur l'évidence qu'une démocratie parlementaire n'est pas ce que nous avons en ce moment.

Et comment définiriez-vous notre attitude de fond envers la Russie?

Les Russes seront toujours là longtemps après que l'OTAN appartiendra au passé. Et à mon avis il n'est pas nécessaire de sacrifier aucune de nos valeurs à quelque table que ce soit pour établir des relations raisonnables avec la Fédération de Russie. C'est ce que j'ai exposé il y a quelques semaines lors d'une discussion au Parlement polonais à Varsovie où nos relations avec les Russes ont joué un rôle: nous autres en Rhénanie-Nord-Westphalie sommes bien placés pour savoir que les Russes respectent scrupuleusement les termes de leurs contrats, même en période de tension comme au temps de la Guerre froide. Les relations économiques entre la Ruhr et l'Union soviétique et plus tard la Fédération de Russie ont toujours témoigné de l'extrême scrupule des Russes à ce sujet. Il me faut prendre cela en compte et j'aimerais aussi que Berlin en fasse autant. Nous avons fait de bonnes expériences avec les Russes, meilleures qu'avec d'autres en tout cas.

Suite page 4

Sommaire

La página hispánica — *page 2*

A propos de Gaza — *page 3*

Des jardins au sein de nos villes — *pages 4-6*

Vie quotidienne et coopératives en Saxe — *page 6*

Les responsables du LHC, au CERN, jouent-ils avec le feu? — *page 8*

Violaciones flagrantes del dereho humanitario international

Declaración de Richard Falk del 9 de enero

Reportero especial de la ONU para las zonas ocupadas en Palestina desde 1967*

hd. El 12 de enero el Consejo de derechos humanos cerró la novena sesión extraordinaria consagrada a las «graves violaciones de los derechos humanos en el territorio palestino ocupado, incluyendo la reciente agresión en la Franja de Gaza». El 9 de enero fue motivo de deliberación en el Consejo de derechos humanos en Ginebra. Sobre todo el informe de Richard Falk, enviado especial de la ONU para Israel y las zonas palestinas ocupadas, apoyado por la alta comisaria para derechos humanos, Navanethem Pillay, puso a Israel en la picota por la violación del derecho internacional, lo cual había comenzado ya antes de la guerra en contra de Gaza.

Israel es miembro de la ONU y, por lo tanto, está obligado al igual que todos los otros países, a respetar los derechos humanos, el derecho internacional y humanitario, y cada contravención de su parte debería ser sancionada. La guerra contra Palestina es una ruptura flagrante del derecho internacional, de los derechos humanos y del derecho internacional humanitario.

El informe de Richard Falk, quien no pudo estar presente el 9 de enero y fue representado por su asistente, muestra claramente hasta qué punto son pisoteados los principios de la ONU y con ello la posibilidad de una existencia pacífica entre los pueblos.

Richard Falk:

1. *Este informe se refiere especialmente a las repercusiones que tiene el ataque militar de Israel en Gaza, que dura desde el 27 de diciembre hasta hoy, sobre la situación humanitaria de 1,5 millones de palestinos encerrados en la franja de Gaza. De acuerdo a la misión de un enviado especial, los comentarios se limitan a todo lo relacionado con la obligación de Israel, como potencia de ocupación, a respetar el derecho internacional humanitario. Ésto resulta, en primer lugar, de las obligaciones fijadas en la lV Convención de Ginebra de 1949, la cual expone detalladamente las obligaciones de Israel como potencia ocupante.*

Las obligaciones esenciales del derecho humanitario internacional se consideran como obligaciones que están cimentadas en el derecho consuetudinario. Este informe toca cuestiones de las leyes internacionales de derechos humanos (International Human Rights Law IHR) pero también violaciones tanto del derecho humanitario internacional como de las leyes de derechos humanos que implican también al Derecho Penal internacional (International Criminal Law ICL). Es además indispensable, evaluar las exigencias de seguridad de Israel: según éstas, la intervención militar en Gaza fue acorde con el derecho internacional y la Carta de la ONU, por ser una operación de «defensa» y porque no existía una «crisis humanitaria» que hiciera aparecer a la violencia militar empleada como «excesiva» o «desproporcionada».

2. Si bien Israel sostenía que al retirar sus tropas de Gaza dejaba de ser una potencia de ocupación, en numerosos círculos de expertos en derecho internacional se coincide que Israel sigue teniendo el status de potencia ocupante dada la persistencia del control que mantiene sobre las fronteras, el espacio aéreo y las aguas territoriales.

3. *Seguramente le quitará importancia a este informe el hecho de que falta una apreciación de la situación humanitaria existente anteriormente en Gaza; ese era el objetivo de una misión del enviado especial para reunir información para un informe destinado a una sesión regular del Consejo de derechos humanos en marzo de 2009. La misión fracasó porque al enviado especial se le negó la entrada a Israel el 14 de diciembre, se lo tuvo detenido 15 horas en una celda de arresto en el aeropuerto Ben Gurion y al día siguiente fue expulsado. Un trato semejante hacia un experto de la ONU en cumplimiento de una misión, cuestiona seriamente, para la organización en general, las obligaciones de un estado miembro de cooperar y tratar dignamente a aquellos que realizan un trabajo para la ONU. Es de esperar que sea posible convencer al gobierno de Israel de repensar su política de exclusión, con la que ha impedido el trabajo para esa misión.* La preocupación sobre esa política se acentuó por el hecho de que se les negó la entrada a periodistas extranjeros, tanto en el período anterior al ataque israelí a Gaza, como durante la operación militar. Esa política fue disputada con éxito en los tribunales israelíes pero hasta ahora sin resultados concretos. Según informó el «New York Times», Israel impide que representantes de los medios puedan hacerse una imagen de las consecuencias de sus operaciones militares en Gaza; al mismo tiempo, apoya a periodistas para que vean los daños producidos por los misiles en la población civil de Israel. Incluso pedidos del *Comité internacional de la Cruz Roja* para investigar posibles violaciones del derecho internacional humanitario, han sido rechazados hasta hoy: por ejemplo, la visita a la ciudad Zaytoun, lugar de una acción militar en la que, según informes, fueron asesinados 60 miembros de la familia *Samouni*, entre ellos numerosos niños.

La cuestión del acceso es decisiva para el trabajo del reportero especial y merece el interés del Consejo de derechos humanos y de las Naciones Unidas en general.

4. El motivo de esa sesión especial es la existencia de una situación de emergencia humanitaria en Gaza – una serie de condiciones que fueron cuestionadas en diversas sesiones públicas por la ministra del exterior israelí *Tzipi Livni*. Según la Sra. Livni, una «tregua militar» no es necesaria ya que no existe una crisis humanitaria. Su argumento es, que Israel ha permitido el acceso por la frontera de los envíos de alimentos y medicamentos, pero la *Organización de Ayuda y Desarrollo de la ONU* (UNRWA) y otros colaboradores han constatado que esos envíos pueden aliviar el hambre y todos los problemas que resultan de la alimentación, siempre y cuando sea posible su reparto; ésto no es posible por el estado de guerra en que se encuentra la mayor parte de la franja de Gaza. […] A la crisis actual se suman otros aspectos que deben ser mencionados: casi un 75% de la población no tiene acceso al agua potable, y tampoco tiene electricidad. Éstas son circunstancias agravantes para la subsistencia de la población en Gaza las cuales han resultado del largo bloqueo; éste además ha dañado la salud física y mental y ha empeorado la alimentación de toda la población en Gaza de tal manera, que un 45% de los niños sufren de anemia aguda.

A raíz de las trabas para el aprovisionamiento de medicamentos, de suministros médicos y el cierre de las fronteras, para muchos habitantes de Gaza era imposible recibir atención médica en caso de enfermedades graves, o de poder continuar con un tratamiento. Se ha llegado a la conclusión que, con seguridad, un 80% de la población en Gaza vive en estado de indigencia, que la desocupación alcanza a un 75% y que el sistema de salud está a punto de colapsar a raíz del bloqueo.Teniendo en cuenta estas condiciones, observadores internacionales independientes están convencidos de que la población en Gaza *antes* del 27 de diciembre ya sufría una grave crisis humanitaria.

5. *El uso de la violencia por parte de una potencia de ocupación para defender su seguridad amenazada por la población ocupada, está permitida dentro de los límites fijados en el derecho internacional. Israel alega que su acción militar actual es necesaria y adecuada dadas las dimensiones y la gravedad de los ataques con misiles contra la población civil en las ciudades de Sderot y Ashdod en el sur de Israel, los cuales son atribuídos a Hamas*. Para valorar esa afirmación es necesario aclarar ciertos puntos que no han sido suficientemente discutidos ni en el marco de la diplomacia, ni en los medios.

6. *Debe darse claramente por sentado, que no existe una justificación legal (o moral) para lanzar misiles a objetivos civiles, y que una acción tal viola las leyes internacionales de los derechos humanos (IHR) incluyendo el derecho a la vida, y que es considerada como un crimen de guerra. Al mismo tiempo, la infracción debe estimarse dentro del contexto en el que tuvo lugar: es decir, considerando la importancia del armisticio temporario que fue respetado desde junio de 2008, hasta ser gravemente interrumpido por un ataque israelí que causó la muerte de militantes palestinos el 4 de noviembre de 2008 en Gaza*. Durante todo el año, antes del 27 de diciembre, no hubo un solo caso de un israelí muerto por misiles arrojados en Gaza. Además, desde junio de 2008, las dos partes respetaron el armisticio; hubo algunas infracciones, pero no se cuestionó la voluntad de ambas partes de mantenerlo. Se esperaba que Israel durante ese tiempo levantara el bloqueo o por lo menos lo aligerara; éste había sometido a la población de Gaza a graves privaciones, sobre todo en el aprovisionamiento de alimentos, medicamentos, suministros médicos y combustible. Israel no lo hizo. Altos miembros de la ONU en el lugar de los hechos, así como el mandatario general de la Organización de Ayuda y Desarrollo de la ONU (UNRWA) que se ocupa de suplir en forma directa las necesidades humanitarias de la población de la franja, han llamado la atención repetidamente sobre el sufrimiento que ese bloqueo añade a la población civil en Gaza.

7. *El bloqueo existente desde hace 18 meses era ilegal; se trata de una forma masiva de castigo colectivo y, como tal, es una infracción del artículo 33 de la IV Convención de Ginebra, y también del artículo 55, el cual exige que la potencia ocupante asegure el aprovisionamiento de alimentos y asistencia médica para la población civil*. Un bloqueo tal, no cambia el carácter ilegal de los ataques con misiles, pero lleva a dos conclusiones importantes desde el punto de vista del derecho: primero, que la dimensión del sufrimiento para la población civil a raíz de las acciones ilegales de Israel, es mucho más grande que la ocasionada por las acciones ilegales de los palestinos; por otro lado, que toda iniciativa de negociar un armisticio sólido, debería asegurar que tanto Israel como Hamas respeten el derecho humanitario internacional. Concretamente, ésto significa que debe ponerse fin a las trabas para la entrada de provisiones necesarias para mantener la vida civil, y que éstas no puedan volver a ponerse en práctica como represalia en caso de un ataque con misiles en el futuro. De igual manera, en caso que Israel recurra en el futuro a esas restricciones, entonces no tendrá ninguna protección legal frente a nuevos ataques con misiles u otra forma de violencia por parte de los palestinos en contra de la población civil israelí. Existen ciertas dificultades para hacer responsables a Hamas por todos los ataques con misiles. En Gaza operan milicias independientes, e incluso, antes de Hamas, autoridades del gobierno no lograron evitar los lanzamientos de misiles a pesar de todos sus esfuerzos.

8. La acción militar de Israel fue justificada por los dirigentes israelíes como una reacción «necesaria» e «inevitable» a los ataques repetidos de misiles. También aquí es importante analizar el entorno real de las justificaciones israelíes; en qué medida esas acciones son proporcionadas y su carácter defensivo. *La mayor parte de los informes sobre el armisticio limitado, indican que una matanza israelí, de facto, puso fin al armisticio el 4 de noviembre de 2008; ésto llevó automáticamente a un crecimiento de los ataques con misiles a Gaza*. Es también relevante el hecho que Hamas había propuesto repetidamente prolongar el armisticio, incluso hasta 10 años, a condición de que Israel levantara el bloqueo. Esas posibilidades diplomáticas, por lo que se sabe, no fueron consideradas por Israel. Si bien el controvertido status legal de Hamas como representante De-facto de la población de Gaza puede ser una dificultad, la propuesta tiene relevancia jurídica, ya que un principio fundamental de la Carta de la ONU es que el recurso de la violencia es sólo posible como última posibilidad. Ésto obliga a Israel a buscar por medios pacíficos el fin de los ataques con misiles.

9. *Desde el punto de vista del derecho internacional, es importante determinar en qué medida el recurso de la violencia para salvaguardar la seguridad frente a la provocación, es proporcionado y necesario. Aquí tampoco resultan convincentes los argumentos de Israel. Como ya se mencionó, los ataques con misiles, si bien ilegales y peligrosos, han producido pocos daños y ningún muerto.* […]

Según observadores calificados, hasta el momento el número de palestinos muertos se estima en 640 y unos 2800 heridos, muchos de gravedad, de los que aproximadamente un 25% son civiles. Del lado contrario, según últimos informes, murieron cuatro soldados israelíes a raiz de «friendly fire» es decir causado por disparos propios. *El desequilibrio del número de víctimas es una medida para la desproporción. Otra es el grado de destrucción y la dimensión del ataque.* […]

10. *A ésto se agrega una serie de inculpaciones por parte de observadores cualificados, tanto con respecto a los ataques israelíes a objetivos legalmente inaceptables, como al uso de armas también ilegales. Ésto viola el derecho internacional consuetudinario, que prohibe armas y tácticas que son «crueles» o que provocan un «sufrimiento innecesario». Entre los objetivos, cuya destrucción es ilegal según el derecho humanitario internacional, se encuentran: la Universidad islámica, escuelas, mezquitas, instalaciones médicas y personal, (incluyendo ambulancias). Entre las armas, que según el derecho internacional son cuestionables, se encuentran: gas de fósforo en granadas y misiles, que queman el cuerpo humano hasta los huesos; Dense Inert Metal Explosives (las armas DIME) que despedazan a las víctimas y para los sobrevivientes aumentan el riesgo de cáncer; uranio empobrecido, utilizado en las llamadas «Bunker buster», bombas con gran capacidad de penetración, utilizadas contra el túnel en la franja de Gaza. Éstas pueden provocar enfermedades por radiación en los próximos siglos a todo el que esté expuesto a ella.*

11. La dimensión del «sufrimiento innecesario» relacionado con el ataque israelí, tiene un aspecto especial, al que no se le ha prestado atención. En muchos conflictos bélicos actuales, gran parte de la población civil busca huir para escapar del peligro inminente, convirtiéndose así en «desplazados» o «refugiados».

Con el estricto control de las salidas, Israel le niega, directa o indirectamente, a la población civil la posibilidad de devenir «refugiados» – lo que no es una verdadera opción sino siempre un acto de desesperación. Esa negación de los israelís hace evidente que, en definitiva, la población de la franja de Gaza, es prisionera de la politica de ocupación israelí. […]

12. Según el mandato para las zonas palestinas ocupadas, en esta sesión extraordinaria tendrían que ser consideradas especialmente las recomendaciones siguientes:

1. *Exigir el restablecimiento del acceso para los reporteros especiales como parte imprescindible de la función de control de la ONU.*
2. *solicitar iniciativas de la Asamblea general para la inspección de inculpaciones de crímenes de guerra.*
3. *proponer un armisticio a largo plazo sobre las bases del término de los lanzamientos de misiles en Gaza, y el levantamiento ilimitado del bloqueo.*
4. *solicitar un dictámen del Tribunal internacional para juzgar el estatus jurídico del control de Israel en Gaza después de su retirada en 2005.* •

Fuente: *http://unispal.un.org/unispal.nsf/47d4e277b48d9d3685256ddc00612265/bb0c3c85fe5579bd8525753900615472!OpenDocument*

(Traducción *Horizons et débats*)

Les gouvernements des Etats du Golfe exigent de forcer Israël à respecter le droit international

Le 16 janvier, la «Neue Zürcher Zeitung» a rapporté que le roi *Abdallah* d'Arabie Saoudite avait rencontré à une conférence, convoquée à court terme le 15 janvier, les représentants des 6 monarchies du Golfe pour prouver la capacité d'action du royaume, vu le bras de fer que constitue un sommet de tous les Arabes au sujet de la guerre dans la bande de Gaza, et imposer autant que possible une position d'unité au Golfe.

Dans une déclaration particulière, le *roi Hamad* de Bahreïn a impliqué l'avis des dirigeants sur les événements de Gaza sous l'angle d'une guerre d'anéantissement israélienne contre les Palestiniens dans la bande de Gaza. Il a appelé à renforcer la pression internationale pour mettre fin au carnage et à forcer l'Etat juif à respecter le droit international. En même temps, il a exprimé son espoir en une paix juste.

En outre, dans un discours à la télé, mercredi soir, l'émir de Qatar, *Hamad ibn Khalifa* a invité à un sommet arabe d'urgence et proposé six mesures pratiques contre Israël et sa guerre dans la bande de Gaza. Depuis son premier appel le 12 janvier, le nombre de morts a augmenté de 500 à 1000 personnes.

L'émir a exigé d'abord la création d'un Fonds arabe de reconstruction, pour lequel il a annoncé lui-même un premier dépôt de 250 millions de dollars, et il a lancé un appel pour une voie maritime arabe pour transporter des dons humanitaires à Gaza. Plus tard, les Arabes devraient poursuivre juridiquement Israël pour ses crimes de guerre dans la bande de Gaza.

L'émir a proposé un appel arabe d'urgence pour mettre une fin immédiate à l'agression israélienne et le retrait des Israéliens de la bande de Gaza, ainsi que la levée du boycott et l'ouverture complète des passages frontaliers. Il a conseillé également d'annuler toutes les relations avec Israël et de retirer l'initiative de paix arabe comprenant l'offre collective de réconciliation avec l'Etat juif, en échange de son repli sur les frontières de 1967. •

Source: «Neue Zürcher Zeitung» du 16/1/09

Le Venezuela et la Bolivie rompent leurs relations diplomatiques avec Israël

La «Neue Zürcher Zeitung» a rapporté le 16 janvier, que le Venezuela et la Bolivie avaient rompu leurs relations diplomatiques avec Israël. Le 14 janvier, le Venezuela a justifié sa démarche par l'offensive israélienne dans la bande de Gaza. Une semaine auparavant déjà, l'ambassadeur israélien et ses 7 collaborateurs avaient été renvoyés. Dans une déclaration du ministère des Affaires étrangères vénézuélien, l'offensive israélienne a été caractérisée de «persécution inhumaine du peuple palestinien». La Bolivie s'est alliée à la décision du Venezuela. Le président bolivien *Morales* a reproché à Israël d'utiliser des moyens démesurés à Gaza et a demandé au Tribunal pénal international de La Haye d'ouvrir une enquête. •

Source: «Neue Zürcher Zeitung» du 16/1/09

A propos des carnages perpétrés par Israël dans la bande de Gaza – à l'aide d'armes américaines

par Stephen Sniegoski, USA

D'après ceux qui critiquent l'ouvrage «Le lobby pro-israélien et la politique étrangère américaine» (La Découverte 2007), ses auteurs, *John J. Mearsheimer* et *Stephen Walt,* ont beaucoup exagéré l'importance de ce lobby. Le soutien à Israël ne ferait que refléter l'opinion du peuple américain. Or la récente résolution du Congrès concernant le conflit dans la bande de Gaza semble leur donner tort et souligner l'immense pouvoir du lobby. Le Congrès a approuvé à la quasi unanimité le carnage infligé aux civils de Gaza par les forces israéliennes, lequel implique, naturellement, l'utilisation d'armes américaines. Le Sénat a soutenu la décision unanimement par acclamation. A la Chambre des représentants, 390 députés ont voté pour et seulement 5 contre (*Kucinich, Moore* (WI), *Paul, Rahall, Waters).*

Cependant, l'opinion du peuple américain était nettement différente. Comme le montre les extraits suivants d'un article de *Boo Man,* une nette majorité du peuple américain est opposée à ce carnage insensé:

«Les Américains, bien que beaucoup plus favorables à Israël qu'aux Palestiniens, sont très divisés quant à savoir si l'Etat hébreu doit intervenir militairement contre les militants de la bande de Gaza. 44% y sont favorables alors que 41% estiment qu'Israël aurait dû essayer de trouver une solution diplomatique au problème.» (*Rasmussen Reports,* 31/12/2008).

L'auteur poursuit: «Si 41% sont opposés aux opérations militaires, il est certain qu'une proportion inférieure approuve le massacre disproportionné de plus de 700 civils. Et pourtant 89,6% de nos représentants se sont prononcés en faveur du soutien apporté à ce crime par notre gouvernement. Moins de 1% des membres de la Chambre des représentants ont voté «non».

L'auteur s'étonne, ou plutôt feint de s'étonner: «Comment en sommes-nous arrivés à cette considérable distorsion, à cette coupure entre l'opinion du peuple et le vote de ses représentants? Cela mérite réflexion.»

Faisons une hypothèse. Malgré les médias qui ont couvert les événements dans la bande de Gaza de la manière la plus favorable possible à Israël (tout autrement que dans le reste du monde), le peuple américain est divisé sur le bien-fondé de l'attaque israélienne. Le fait que le Congrès soutienne presque unanimement Israël (même si ce soutien est contraire à l'intérêt national américain puisqu'il augmente la haine du monde à l'égard des Etats-Unis) semble prouver la puissance du lobby pro-israélien.

Très peu des Américains qui sont opposés aux attaques d'Israël contre Gaza fondent leur soutien politique et leur vote sur la question israélo-palestinienne et même ceux – peu nombreux – qui le font n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour avoir une influence politique. En revanche, le lobby pro-israélien peut exercer un pouvoir considérable (grâce à son argent et aux médias) contre les représentants du Congrès qui sont opposés auxdites attaques. Comme la plupart des membres du Congrès ont tendance à manquer de convictions sincères et de courage politique, ils ne sont pas disposés à risquer de s'opposer au lobby pro-israélien. Et naturellement il en va de même pour les médias: s'opposer au lobby ne permet pas de faire carrière. La grande majorité des gens préfèrent réussir leur carrière dans les médias ou la politique plutôt qu'être des martyrs que les médias majoritairement favorables à Israël pourraient diaboliser. Les Américains moyens ne font pas un grand sacrifice en s'opposant à Israël. Dans la plupart des cas, leurs emplois ne dépendent pas de leur opinion à l'égard de la politique israélienne. •

(Traduction *Horizons et débats*)

Résolution du Congrès à propos du conflit dans la bande de Gaza

par Boo Man, USA

La «Résolution sur le conflit dans la bande de Gaza» atteint des sommets de partialité. Son texte contient un certain nombre de faits contestables mais son véritable défaut réside dans sa sélection arbitraire des faits. Pourtant il ne sera pas question ici d'examiner de manière critique le fondement factuel de cette résolution. Elle a été rédigée soigneusement afin d'être approuvée le plus largement possible. Et en effet, la Chambre des représentants l'a approuvée par 350 voix contre 5 et 22 abstentions démocrates, 16 députés n'ayant pas participé au vote.

Les 5 députés qui ont voté contre la résolution sont *Dennis Kucinich* (démocrate, Ohio), *Gwen Moore* (démocrate, Wisconsin), *Ron Paul* (républicain, Texas), *Nick Rahall* (démocrate, West Virginia) et *Maxine Waters* (démocrate, Californie). Je pense que 21 des 22 démocrates qui se sont abstenus sont des membres du *Progressive Caucus* [aile gauche du Parti démocrate].

L'important est que 390 membres de la Chambre des représentants aient voté une résolution qui appelle notamment tous les pays:

a) à condamner le Hamas parce qu'il cache délibérément ses combattants, ses chefs et ses armes dans des habitations privées, des écoles, des mosquées, des hôpitaux et qu'il se sert de civils palestiniens comme de boucliers humains pendant qu'il cible des civils israéliens.
b) à rejeter sur le Hamas la responsabilité de la rupture de la trêve et des pertes civiles qui en ont résulté dans la bande de Gaza.

Cette manière de considérer le conflit est minoritaire dans le monde. Certes, le monde n'aime guère le gouvernement du Hamas dans la bande de Gaza et la plupart des gens condamnent les attaques de roquettes contre le territoire incontestablement souverain d'Israël. Mais l'idée que la responsabilité des quelque 700 civils tués dans la bande de Gaza incombe totalement au Hamas n'est pas populaire (et c'est peu dire). Donner l'impression que toutes les pertes civiles proviennent du fait que les hommes du Hamas se cachent dans des mosquées, des écoles, des hôpitaux et des habitations privées constitue une dénaturation considérable et choquante des faits. Il est vrai que les chefs du Hamas ne s'alignent pas sur des champs de bataille pour y être massacrés. Il est également vrai qu'Israël a bombardé une école et un abri de l'ONU et qu'il a rasé des immeubles d'habitation de plusieurs étages. Mais la responsabilité en incombe totalement aux Israéliens. Personne ne les a forcés à tuer des civils sans discrimination.

Le problème posé par la résolution est qu'il s'agit d'un texte non contraignant qui n'a pas force de loi et que son seul objectif est de montrer l'écrasant soutien américain aux opérations d'Israël dans la bande de Gaza qui ont fait 700 morts parmi les civils. Pourtant, les Américains qui ne soutiennent pas ce massacre absurde sont loin de constituer une majorité écrasante. Bien qu'ils soient beaucoup plus favorables à Israël qu'aux Palestiniens, ils sont très divisés quant à savoir si l'Etat hébreu doit intervenir militairement contre les militants de la bande de Gaza. 44% y sont favorables tandis que 41% estiment qu'Israël aurait dû essayer de trouver une solution diplomatique au problème.

Si 41% sont opposés aux opérations militaires, il est certain qu'une proportion inférieure approuve le massacre disproportionné de plus de 700 civils. Pourtant 89,6% de nos représentants se sont prononcés en faveur du soutien apporté à ce crime par notre gouvernement. Moins de 1% des membres de la Chambre des représentants ont voté «non».

Comment en sommes-nous arrivés à cette considérable distorsion, à cette coupure entre l'opinion du peuple et le vote de ses représentants? Cela mérite réflexion. Ce qui est moins important et devrait être moins sujet à controverse est l'effet qu'elle produit sur le monde extérieur. Alors que le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé à un cessez-le-feu (les Etats-Unis se sont abstenus) et que la Croix-Rouge reproche à Israël son inhumanité, la Chambre des représentants se prononce par 90% de voix contre 1% en faveur de la politique d'Israël.

Comment un tel spectacle pourrait-il ne pas scandaliser le monde et inciter les gens à nous faire du mal?

Et nous touchons ici à l'aspect vraiment critique de la question. Qu'est-ce que cette résolution a apporté à Israël? C'est une question sincère. Que lui a-t-elle apporté de valable? Et qu'a-t-elle apporté à l'Amérique si ce n'est un risque accru de représailles et plus de tensions dans nos relations avec nos alliés arabe de la région?

Donnez-moi la réponse! Car moi, je pense que le lobby pro-israélien a forcé le Congrès à négocier son allégeance à Tel Aviv aux dépens de la sécurité de l'ensemble des citoyens américains aux Etats-Unis et dans le monde. Il s'agit là d'un troc dégueulasse. Mais maintenant Israël sait au moins où sont ses «ennemis»:

Les «non» (*Kucinich, Moore* (WI), *Paul, Rahall, Waters*)

et les abstentionnistes (*Abercrombie, Blumenauer, DeFazio, Dingell, Edwards* (MD), *Ellison, Farr, Grijalva, Hinchey, Johnson* (GA) *Kilpatrick* (MI), *Lee* (CA), *McCollum, McDermott, George Miller, Moran* (VA), *Olver, Payne, Sanchez* (Loretta), *Stark, Watson, Woolsey*).

Je pense que ces «ennemis» sont en fait les meilleurs amis d'Israël.

Source: www.boomantribune.com/story/2009/1/9/145856/9720

(Traduction Horizons et débats)

«Très mauvais souvenirs»

Pour Falk, le fait que la population civile ait été prisonnière du territoire en guerre et n'ait donc pas pu fuir constitue une grave violation du droit humanitaire. Selon lui, cela rappelle de très mauvais souvenirs, par exemple celui du ghetto de Varsovie. Comme plus de 50% de la population de la bande de Gaza sont des enfants et des adolescents de moins de 18 ans, cette guerre vise directement les enfants. Israël aurait au moins pu permettre aux enfants, aux handicapés et aux malades de trouver provisoirement refuge dans le sud d'Israël par exemple, mais il n'a rien fait pour donner aux civils la possibilité de s'éloigner du territoire en guerre. Cela représente une grave violation de la IVe Convention de Genève qui exige que l'occupant protège la population civile.

Source: «Neue Zürcher Zeitung» du 23/1/09

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch
Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs / 108.– €

ISSN 1662 – 4599

© 2009 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

Des jardins au sein de nos villes

L'économie de subsistance peut contribuer à l'autosuffisance alimentaire et au dialogue interculturel

par Elisabeth Meyer-Renschhausen

Bien que depuis l'année dernière, pour la première fois, plus de 50% des êtres humains vivent dans les villes, nous sommes confrontés à une évolution quelque peu paradoxe car elle témoigne en même temps d'un développement contraire. Puisque les pays riches ne veulent pas accorder aux habitants des pays du Sud les mêmes salaires et les mêmes conditions de vie qu'ils se permettent à eux-mêmes, le progrès se retourne aujourd'hui d'une certaine manière contre eux: Nos emplois sont décentralisés dans le cadre de la mondialisation vers ce qu'on appelle les périphéries. En outre, la rationalisation et la nouvelle répartition du travail au niveau international font que de plus en plus d'individus sont sans emploi. Tandis que chez nous ce sont surtout les ouvriers et les agriculteurs qui perdent leur travail ou doivent l'abandonner, dans les pays du tiers-monde, ce sont plutôt les universitaires qui ne trouvent pas d'emploi. Mais là aussi les agriculteurs sont en détresse.

(photo mad)

Les Länder de l'ancienne RDA sont particulièrement touchés par le chômage. Certes, le taux de chômage est largement plus élevé dans les autres pays en mutation tels que la Pologne, l'Ukraine ou la Roumanie. Une émigration massive et des logements abandonnés dans les villes en sont les conséquences. Bien qu'en Allemagne de l'Est, le nombre d'appartements vides ait pu être réduit grâce à leur démolition, dans beaucoup de villes 20% des appartements sont toujours vides.[1] L'effet positif en est que les appartements ici restent abordables. Là où les démolitions ont eu lieu, des endroits en friche apparaissent en plein milieu des villes. Des prés vides. Comme dans certaines villes le long de la frontière est-allemande où il y a depuis les bombardements de 1945 de grandes surfaces en friche en plein milieu des villes.

Effectivement, on se trouve dans le monde entier devant le phénomène d'une *réduction des villes*. Les grandes villes des pays riches du Nord, de l'Occident, de l'Amérique du Nord et de l'Europe s'appauvrissent. Les villes perdent leurs habitants parce que ceux qui gagnent bien, préfèrent partir vers des endroits privilégiés où ils peuvent élever leurs enfants dans leur propre maison avec jardin à l'intérieur d'un espace vert. Les villes perdent leurs habitants à la suite de la désindustrialisation. Le taux de chômage n'est pas seulement élevé en Allemagne de l'Est, mais il est également en train de monter dans le bassin de la Ruhr. L'ancienne ville de l'automobile et la capitale de l'empire de *Ford*, Détroit abrite aujourd'hui presque uniquement des noirs démunis, des *Afro-Américains*. Philadelphia, ville la plus riche d'Amérique du Nord au moment de la déclaration de l'indépendance en 1776, est devenue aujourd'hui l'une des villes les plus pauvres des USA.

Dans son beau film à propos de l'attitude créative vis-à-vis de la dépopulation, *Holger Lauinger* déclare que c'est seulement en avouant ce nouveau vide sans vouloir embellir ce processus régressif que les lieux en friche ainsi nés et appelés «Nouveau monde» se développeront en une chance.[2]

On peut particulièrement bien le voir aux USA. La société d'Amérique du Nord est peut-être plus proche de la fin de son histoire qu'il n'y paraît de l'extérieur. Quand on traverse à pied ou à vélo les ghettos et les bidonsvilles à l'intérieur des villes, on voit dans une mesure stupéfiante le délabrement, la pauvreté et la misère, la laideur. Le désert dans ces quartiers ne se distingue en rien des quartiers semblables remplis de décharges dans beaucoup de villes du «Sud», du «tiers-monde». La pauvreté est pour bientôt un tiers de la population américaine une dure réalité. 10% de la population américaine souffrent de la faim selon les statistiques. Ni le gouvernement fédéral de Washington, ni les communes ne font aucun effort pour développer des concepts afin de combattre la détresse des démunis.

En même temps, cette crise permanente observée depuis les années 70 conduit cependant à des paradoxes étonnants. Depuis le début des années 70, on a fondé partout dans les villes des «Community Gardens», des jardins communautaires. Alors qu'il s'agissait au début d'une sorte de mouvement d'aide à l'autonomie contre la dégradation déprimante des terrains en ruines, il s'agit depuis 20 à 25 ans davantage de potagers au sein des villes. Depuis les années 90, on observe une deuxième vague de création de «Community Gardens»: au milieu de quartiers citadins en déshérence, de nouveaux mouvements «verts» d'aide au voisinage et à l'autonomie naissent maintenant en grande quantité, des mouvements qui sont maintenant dominés par les marginaux et les exclus eux-mêmes. Les «Community Gardeners», les jardiniers communautaires ont peut-être autant de succès parce qu'ils repartent pour ainsi dire à zéro. Des aventuriers sociaux, ceux qui aimeraient être «artistes» et ceux qu'on appelle «activistes», des artistes et des activistes donc, cultivent avec des enfants issus des bidonvilles des légumes dans les champs en friche au sein des villes. Les adolescents sont en majorité des adolescents de couleur ou des enfants d'immigrés. Ils fondent en commun des marchés de légumes locaux pour la population pauvre qui est insuffisamment approvisionnée en produits frais.

A travers leur activité les *Afro-Américains* et les habitants des bidonvilles se découvrent soudain en tant que partie d'un mouvement écologiste mondial. Cela les rend extrêmement fiers de pouvoir contribuer à leur manière à la préservation du *seul monde*. Grâce à cette forme de «jardinage communautaire» («Community Gardening») et d'«économie de subsistance citadine», beaucoup d'adolescents issus de minorités défavorisées sortent mentalement et dans la plupart

Suite page 5

«Se référer au droit international …»

suite de la page 1

Mais qu'est-ce qui se cache derrière les problèmes de livraison de gaz russe?

Si l'Ukraine se comportait de façon plus claire, on pourrait fondamentalement faire un peu plus confiance à Kiev. Mais l'attitude du Président *Iouchtchenko* à *Tbilissi* après la guerre qu'a menée le Président *Sakaachvili* pour l'ouverture des JO a clairement montré que, dans le couloir qui va des Etats baltes à l'Ukraine on tente de faire de la propagande pour certaines choses qui ne sont pas dans notre intérêt, voire de les mettre en œuvre. Et tant que le Président ukrainien ne lèvera pas cette ambiguïté sur sa propre personne, l'Ukraine ne sera pas vraiment crédible, y compris en ce qui concerne l'énergie.

Déjà, lors de la première crise, nous avons appris avec stupéfaction – ce qui nous a été confirmé par la bouche de notre Ministre des Affaires étrangères, *Steinmeier* – que ce qui a conduit aux récriminations contre les Russes était quelque chose que l'UE leur avait recommandé: facturer le gaz aux Ukrainiens exclusivement au cours international.

Donc on a recommandé à la Fédération de Russie de fixer ses prix selon la coutume internationale et de ne plus pratiquer de tarifs préférentiels. Quand la Fédération de Russie s'est rangée à cet avis et a fixé le prix du gaz et du pétrole en fonction des cours mondiaux, on le lui a reproché. Voilà ce qui s'est produit.

Vous avez dit que l'Allemagne ne pouvait être au service d'un maître unique. Qu'entendez-vous par là?

Nous avons des voisins. Je pense que notre politique doit être partout la même. Les relations que nous avons avec les Pays-Bas, la Belgique ou la France qui sont à nos frontières, ne doivent pas être différentes des autres. Donc je ne reconnais pas à la Pologne le droit de nous dicter ce que doivent être nos relations avec la Russie. C'est uniquement notre affaire, et il va de soi que les analyses de la Pologne entrent aussi en ligne de compte.

Notre chancelière elle-même, à l'époque où elle était encore une scientifique, a dû avoir à se demander ce qui se passerait en RDA, si la Pologne interrompait le transit du gaz et du pétrole. Nous sommes donc face à des problèmes récurrents, et en ce qui me concerne je ne peux que dire: la solidarité européenne dans ce contexte, c'est d'avoir avec ses voisins des relations raisonnables.

… égalitaires …

… Des relations à somme gagnante, et donc je comprends «être au service» comme «au service de cette certitude». L'obéissance aveugle n'est un critère ni en politique intérieure ni dans les relations bilatérales.

La crise financière et économique que traverse le monde en ce moment montre que nous nous trouvons à la croisée des chemins. Comment allons-nous évoluer, et qu'est-ce qui devrait être absolument pris en considération?

Dès le début de la crise nous avons pu constater que brusquement tous les conflits avaient été mis de côté et que les principales puissances avaient travaillé en étroite collaboration, une collaboration qui incluait l'Inde, la République populaire de Chine et bien d'autres encore. Et ça a marché. Pour la première fois on a cherché à maîtriser au niveau global un processus enclenché par les USA et la Grande-Bretagne. On a pu travailler ensemble, donc en cas d'urgence on le peut. Pour moi le cœur du problème c'est: cela restera-t-il permis sur le long terme?

Pouvez-vous en conclusion de cet entretien nous parler un peu de nos relations futures avec les USA?

Je pense que nous devons amener les Américains à reconnaître le Tribunal pénal international, et cela sans aucune restriction. Car les impasses dont nous discutons relèvent en dernière instance de notre propre conception du monde. Et si nous n'y parvenons pas, nous pouvons débattre autant que nous voulons des problèmes que nous posent nos relations avec les Etats-Unis, nous ne les résoudrons pas.

Donc: les criminels de guerre doivent être jugés …

Oui, les criminels de guerre doivent être jugés. Nous avons pu suivre la politique désastreuse des Etats-Unis sous le Président *Bush*. Je ne ferai pas de comparaisons, bien qu'elles ne manquent pas. Mais ce qui s'est produit nous le montre: quand on ne se plie pas aux règles du droit international, on mène une politique bien dangereuse. Et pour moi cela se résume en dernière instance à accepter que les criminels de guerre soient jugés. Quand Bush aura terminé son mandat on devrait pouvoir l'envoyer incessamment à La Haye.

Monsieur Wimmer, nous vous remercions de nous avoir accordé cet entretien. •

(Traduit par Michèle Mialane, *www.tlaxcala.es)*

---

[1] Peu de jours après le début de la guerre en Géorgie le Président français *Nicolas Sarkozy,* alors Président du Conseil européen, a contribué par sa médiation à un armistice entre l'Ossétie du Sud, l'Abkhazie et la Russie d'une part et la Géorgie de l'autre sur la base d'un plan en six points dont l'essentiel était l'arrêt de la violence et que toutes les parties ont signé à la mi-août 2008.

[2] *Jeffrey Sachs* a «conseillé» à partir de 1985 la Bolivie, de 1989 la Pologne et de 1991 la Russie pour les pousser à réformer radicalement leur économie dans un sens néolibéral (dérégulation, privatisation, réduction des dépenses de l'Etat). Les conséquences sociales ont été catastrophiques pour les trois pays. Naomi Klein a décrit en détail les processus et les agissements de Sachs dans un livre intitulé «Stratégie de choc. La montée d'un capitalisme du désastre» (publié en français en 2008: ISBN 978-2-7427-7544-6) dans les chapitres sur la Bolivie, la Pologne et la Russie.

[3] Au début du mois d'avril 2009 se tiendra à Strasbourg et Kehl le sommet de l'OTAN à l'occasion du 60e anniversaire de l'organisation. Il est fort à craindre que l'OTAN ne veuille accentuer et élargir sa rupture d'avec le droit international pour établir un nouveau concept stratégique lui permettant de s'arroger un droit d'intervention militaire partout dans le monde.

[4] «Waterboarding»: une méthode de torture – donc illégale au regard du droit international – utilisée par certaines autorités américaines et qui consiste à donner à la victime l'impression qu'elle va se noyer. Le gouvernement américain ne cache pas l'utilisation de cette méthode de torture. Pourtant les alliés des USA, dont l'Allemagne, n'ont jusqu'ici pas jugé utile de se démarquer résolument de cette pratique, se rendant ainsi complices de l'emploi de cette torture.

«Des jardins au sein de nos villes»
suite de la page 4

des cas aussi pratiquement pour la première fois de leur vie de leurs ghettos. La crise permanente est comprise comme une chance. Ce nouveau mouvement de jardinage, ce nouvel engagement pour la subsistance en faveur de la protection de l'environnement et de l'approvisionnement en légumes frais des démunis, contribuent probablement davantage au rétablissement de la paix citadine que mille programmes de prévention.

Cette culture commune de champs en friche existe aussi dans d'autres pays, en Amérique latine et partout dans le monde. En Afrique du Sud, des travailleuses sociales enseignent aux habitants des cités pauvres comment cultiver avec succès autour de la maison des pommes de terre, des haricots et des tomates. Partout, les exilés ruraux jardinent dans les villes puisque dans les villes africaines par exemple ils gagnent très rarement suffisamment leur vie. Dans la plupart des cas, ils jardinent «sauvagement» sur les champs en friche au bord des fleuves et des routes et dans les arrières-cours. Sur la bande du milieu, ils font paître les vaches, les moutons et les chèvres. Il s'agit d'une économie informelle, à laquelle l'Etat et les communes ne s'intéressent pas parce qu'elle n'est pas imposable et qu'elle va à l'encontre de l'aspiration à une réputation de l'élite citadine.

Depuis le milieu des années 90, un nouveau mouvement de jardinage est né également chez nous en Europe Il s'agit presque d'«un nouveau mouvement social», celui des «jardins interculturels» et des «jardiniers de guérilla». C'est justement au moment où les bon vieux jardins d'ouvriers, maintenant déjà très anciens, avaient perdu leur réputation – bien qu'ils aient été peut-être le meilleur résultat de la Révolution de Novembre de 1918! – que chez nous, les premiers jardins communautaires ont été créés. En 2000 lorsque nous avons tenu à l'Université de Humboldt une «conférence internationale sur le jardinage», on ressentait malgré les circonstances défavorables telles que les vieilles salles grinçantes et la mauvaise qualité des micros, une ambiance excitante d'un renouveau mystérieux.[3] En permanence, on demandait aux organisateurs et à la «Société des petites exploitations agricoles» fondée à cette occasion, si l'on ne pouvait pas participer ici et là au jardinage plus ou moins sauvage, s'ils avaient des conseils quant à comment se procurer un terrain cultivable ou aborder tel et tel problème de jardinage. Une «Fondation Interculture» issue de cette «impulsion» a été créée fin 2002 à Munich dans le seul but de favoriser ces nouveaux jardins. Elle coordonne depuis lors l'interconnexion de ces jardins et favorise chaque nouveau jardin au moyen d'un petit crédit de départ de 1000 à 3000 euros afin que les jardinières et jardiniers qui forment un groupe débutant dans le jardinage puissent se procurer du terreau, des bêches, des clôtures et des arrosoirs. •

[1] Selon une information de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 4/1/08

[2] On peut voir une bande-annonce du film sur internet sous *www.neuland-denken.de*

[3] cf. *http://userpage.fu-berlin.de/~garten/*

Des jardins interculturels dans des régions périphériques de l'Allemagne de l'Est et du Nord-Ouest

Dans cet article je présente quelques-uns de ces nouveaux «jardins interculturels», avant tout de la région de l'Allemagne du Nord-Ouest ainsi que de la région de l'Est. Commençons tout à l'Ouest de la République, au pays de Frise orientale dont les habitants sont décriés comme des ploucs par les Allemands de l'Ouest qui connaissent la région uniquement en tant que lieux de blagues sur les habitants. Il n'y avait là-bas presque pas d'industrie et le taux de chômage a toujours été très élevé. Aujourd'hui, le taux de chômage n'a pas baissé, mais cette région a été redécouverte parce qu'elle permet une vie tranquille avec une maison et un jardin qui nourrit au besoin un partenaire sur deux sans travail rémunéré – bref à cause de sa qualité de vie et grâce à un potentiel élevé de travail autour de la maison.

emr. Dans l'ancien domaine des «chefs de tribu» de la Frise orientale, près de la «Waterkant» Aurich se sont créé en 1997, sur l'initiative d'un médecin, des jardins vietnamiens. L'administration municipale a mis à disposition 11 hectares de terrain en friche – un pré marécageux – à la périphérie de la ville. Bien que ces premières parcelles aient été données à dix familles de quatre nations différentes, il s'est créé dans ce cas, au bout de seulement un an, un jardin entièrement vietnamien.

Le jardin «Little Saigon» d'Aurich en Frise orientale

Comme l'aménagement du jardin et l'assèchement des espaces marécageux se sont faits par l'aménagement de petits fossés et de passerelles étroites, le jardin a fini par être appelé «Little Saigon» par les habitants d'Aurich.

Au cours de la troisième année, les jardinières et jardiniers vietnamiens ont commencé de leur propre initiative à vendre les excédents de leur travail au marché hebdomadaire et sur des étals mobiles dans les rues. Aujourd'hui, ils ont une clientèle fidèle et la population d'Aurich a le privilège d'un ravitaillement en légumes asiatiques de culture biologique. La ville d'Aurich, l'hôpital du district et le cercle de médecins d'Aurich, le *Kirchenkreis* de l'église évangélique et des donateurs privés, ainsi que la *Fondation Interkultur* sont partenaires de coopération du projet de jardin.

Le jardin de familles à la campagne: Wehrendorf près de Bohmte

En automne 1998, *Astrid Linz* qui vit à la campagne près de Osnabrück a fait la connaissance de la mère des nouveaux amis de ses fils, *Azize*, sa fille *Eylem* et tout le reste de cette famille. Bien que Eylem, la fille de 13 ans, ait su très bien traduire, se fut le regard d'Azize vers le petit jardin potager d'Astrid, qui a tout de suite montré à Astrid Linz comment se comprendre sans mots: dès lors, les deux mères cultivent ensemble le jardin d'Astrid et elles ont pu louer un terrain du paysan voisin.

Des parties du champ de 2550 m², après avoir été labourées par le fils du paysan voisin en mars 2004, ont été cultivées en été 2004 par une famille kurde et une famille turque, par un «débutant en jardinage» de Dortmund, par Astrid Linz et plus tard aussi par une autre femme turque, avec des légumes et des baies. Quelques arbres fruitiers et des petits noyers ont été plantés. Chaque part du terrain est large de cinq mètres et aménagée et cultivée par une famille d'après leurs besoins. Cela se fait en accord avec les autres. Pour le loyer et les éventuels travaux mécaniques ainsi que pour l'eau d'arrosage, une obole annuelle est prélevée auprès des jardinières et jardiniers. Les outils sont à disposition et aux bons soins de tous, ainsi qu'une certaine quantité de compost de fumier. Partenaires de ce jardin sont des groupes comme l'association *Exil e.V.* d'Osnabrück, *Pro Asyl* de Francfort-sur-le-Main, *Freie Jugendhilfe* (aide à la jeunesse) et la *Fondation Interkultur*.

Le jardin interculturel de Neubrandenburg

Un autre jardin interculturel a été officiellement inauguré le 1er octobre 2004 à Neubrandenburg dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, après une longue phase de planification par les personnes actives de l'endroit. C'est le maire de Neubrandenburg *Paul Krüger* qui a donné le premier coup de bêche et le jardin a été baptisé «Nationengarten» (jardin des nations).

Ici, sur 4000 m² de terrain en friche a été créé, par le groupement *Soziokulturelles Bildungszentrum Neubrandenburg e.V. (*SkBZ, centre de formation socioculturel), un jardin interculturel dans le point chaud du *Reitbahnviertel*.

Des jardinières et jardiniers intéressés de dix nations – entre autre du Togo, d'Argentine, de Thaïlande – ont été tirés au sort et ont reçu un lopin de terre de même grandeur. Depuis le printemps 2005, ce champ est cultivé.

Le jardin interculturel représente un tentative d'intégration par le travail dans la nature et l'utilisation en commun des installations. Ce jardin tient lieu de promenade, de lieu pour faire pousser des légumes, pour l'instruction et l'apprentissage, ainsi que de lieu de loisirs et de fêtes en commun. Les activités pour ce projet de jardin interculturel rassemblent tous les groupes d'âge et nations, elles influencent des projets existants et créent à travers l'écologie toujours de nouveau projets et elles renforcent les compétences sociales des participants. Ce jardin est soutenu par une toute autre association locale, le *Bürgerhaus am Reitbahnsee*, financé avec de l'argent de l'UE, en collaboration avec plusieurs écoles, l'*Urania* (université populaire), le home des requérants d'asile Neubrandenburg et la *Fachhochschule Neubrandenburg* ainsi que la *Fondation Interkultur*.

Le jardin du paradis multiculturel de Dessau

Le «Multikultureller Paradiesgarten Dessau» fait partie d'un nouveau réseau de formation «Gärten als Lernorte/AGORA des Lernens Dessau-Anhalt-Wittenberg» (les jardins, des lieux d'apprentissage) qui a comme objectif à long terme de motiver à nouveau des gens qui sont exclus du processus de l'apprentissage. Dans ce but, quatre jardins modèles ont été créés et aménagés comme lieux d'apprentissage avec des points forts différents.

Le projet modèle «Interkulturelle Gärten in Dessau-Wittenberg» sert à trouver de nouveaux lieux pour l'ouverture et l'apprentissage à la cohabitation interculturelle dans la région. Le jardin comme lieu d'apprentissage et comme lieu d'intégration est pour les immigrés une chance unique dans le processus d'orientation dans ce nouveau pays et pour l'apprentissage de la langue allemande. Il leur offre la possibilité de faire participer d'autres à leur histoire, d'échanger le savoir et de faire valoir leurs compétences. Le jardin du centre multiculturel de Dessau a été développé depuis avril 2003 en collaboration avec les immigrés, les membres de l'association, des élèves et des étudiants en un «Paradiesgarten» (jardin du paradis) et sert de lieu de rencontre et de formation pour des personnes venues du Niger, du Soudan, de Guinée-Bissau, du Burkina-Faso, de Moldavie, d'Irak, d'Iran et de Russie ainsi que pour les Allemands. La création en commun, par des familles allemandes et non allemandes, du jardin comme lieu d'apprentissage ouvre des formes nouvelles et des alternatives pour apprendre, et offre une formation dans un entourage sympathique, naturel et beau créé par les participants eux-mêmes. Des exemples d'activités multiples sont: des cercles de discussion dans lesquelles les immigrés de différents pays transmettent le savoir issu de leurs traditions et de leurs expériences, une orientation sur les métiers «verts», une exposition de photos «Mit fremden Augen» (avec d'autres yeux), la création d'un pool d'intervenants, ainsi qu'une bibliothèque de jardin. En 2004, ce lieu a reçu un prix dans le cadre d'un concours «Aktive Demokratie und Toleranz» (démocratie active et tolérance) pour le concept de son «jardin du paradis».

Pour ce jardin, les partenaires sont le Bureau contre la discrimination de la ville de Dessau, le service de consultation pour les victimes de violence d'extrême droite, la *Kreisstelle für Diakonie* ainsi que *l'Urania e.V. de* Dessau. Un soutien est aussi offert par le centre de jardinage *Hädicke*, le bureau de Zerbst de la Croix Rouge allemande, l'école secondaire *Oranienbaum* et la *Euroschule Dessau*, *Pulsschlag e.V.,* l'association pour la pédagogie médiatique et culturelle, *Agora des Lernens,* ainsi que la *Fondation Interkultur.*

Les «Bunte Gärten» de Leipzig

Après un séjour d'un an au Texas, le couple fondateur était persuadé qu'il fallait aussi

Suite page 6

Vie quotidienne et coopératives en Saxe

Un récit de voyage

par Maria Koch

Nous avons entrepris, une fois de plus, un voyage dans l'Est de l'Allemagne. Cette fois-ci, nous nous sommes consacrés à la visite de coopératives. Ainsi, nous poursuivons, avec ce récit de voyage nos articles sur les régions de l'Est de l'Allemagne.

Nous nous sommes installés dans une ferme, dont une aile est consacrée aux habitations de vacances et transformée en conséquence. Dès les premiers jours, nous nous sommes entretenus avec nos logeurs, âgés d'environ quatre-vingts ans, mais en pleine forme. Ils vivent dans la ferme avec leur fille et leur gendre, dont la fille vit avec sa famille dans une maison plus loin, mais vient tous les jours, et à plusieurs reprises, leur rendre visite. Le grand-père passe souvent son temps avec son arrière-petit-fils sur un banc de la cour intérieure, consultant un livre; il arrive aussi que toute la famille se partage une pastèque pour se désaltérer lors d'une grande chaleur.

De l'empire au fascisme de Hitler

Petit à petit nous apprenons l'histoire de la ferme et, donc, de sa famille. Cette ferme, en carré, avec une grande cour intérieure, appartient à la famille depuis des siècles. L'arrière-grand-père nous montre avec fierté une grande photographie de 1920 dans laquelle on aperçoit son père avec plusieurs chevaux dans la cour. Il nous parle aussi de sa rencontre dans le village avec le prince *Ernst Heinrich von Sachsen,* qui siégeait dans le château. Cet homme était proche du peuple, sans l'ombre d'une arrogance, se rendant tout normalement chez le coiffeur du village. Cela se passait dès le début de la période national-socialiste. Ils avaient un prisonnier de guerre belge, du nom de *Vidal*. Le vieux paysan raconte avec affection que c'était un très bon ouvrier: «Il venait de la campagne et savait mener le travail d'une ferme quand le père devait se rendre à une réunion de paysans.» Il mangeait à la même table que la famille, ce qui, à l'époque, était strictement défendu, et vivait tout normalement avec eux. Un jour, le chef nazi de l'endroit se présenta au moment du dîner et vit le prisonnier de guerre à table avec la famille. Il ordonna au père de sortir «ayant à s'entretenir avec lui». Il le menaça: «C'est la dernière fois que je vois cet homme à ta table». Mon père, qui en tant que président de l'association des paysans, était lui-même membre du parti nazi lui répondit: «Il travaille chez nous, donc il mange chez nous.» Peu après, des camarades de parti le mirent en garde: «Ne sort pas cette nuit, ils ont l'intention de te tuer.» Ils lui sauvèrent ainsi la vie. Le paysan raconte sans amertume, mais avec une telle intensité qu'on a le sentiment que cela vient juste de se passer.

L'ancienne coopérative du nom d'«Agrargenossenschaft Sohland eG» à Sohland sur la Spree est aujourd'hui une coopérative moderne avec boucherie.

Son frère dût aller à la guerre avant lui. Vidal, le prisonnier de guerre belge, avait mis son frère en garde, de ne pas trop en faire: «Mets ta tête dans la boue et laisse courir les autres.» La mère, pleine de souci pour son fils, se rendit chez une diseuse de bonne aventure pour savoir s'il reviendrait. Cela rappelle *Tchinguiz Aïtmatov* qui raconte aussi qu'une mère russe s'était rendue chez une cartomancienne du fait qu'elle n'avait plus, depuis longtemps, de nouvelles de son fils. – Quel est donc la différence d'avec une mère russe qui partage le même destin? – La diseuse de bonne aventure l'avait tranquillisée en lui prédisant que le fils reviendrait. Tant la prédiction que les avertissements de Vidal n'eurent de succès, le frère étant tombé à Stalingrad. Notre hôte a survécu, étant rapidement rentré à la maison.

La ferme est devenue une coopérative de production agricole

Après la guerre, il y eut l'occupation russe. Le paysan parle sans haine des soldats russes: c'était de pauvres diables, n'ayant que peu à manger. Il raconte aussi qu'il y eut des pillages, mais sur le ton d'une évidence: «c'est la guerre!» Il est sans rancœur. Il parle des soldats russes comme il le ferait de lui-même ou de son frère, des soldats, envoyés à la guerre. Nous lui posons la question de savoir si la ferme fut transformée en coopérative agricole. Il nous raconte alors que son père s'en était défendu longtemps, voulant rester indépendant. Mais ils auraient dû payer de trop fortes contributions, ce qui les empêchait de rester indépendants. De ce fait, ils adhérèrent à une coopérative. Ceux qui furent des paysans indépendants se retrouvèrent comme employés. Ce qui avait aussi ses avantages: des temps de travail réguliers, des vacances, la sécurité, les machines étaient achetées et entretenues. La famille continua de vivre dans la ferme; les 14 hectares qu'ils avaient apportés à la coopérative restèrent leurs biens, mais furent gérés par cette dernière. Ils purent produire pour leurs besoins personnels sur un demi-hectare et garder quelques bêtes. Après l'effondrement de la RDA, ils ont récupéré leurs biens et gardé les animaux achetés.

Les coopératives de production agricole

Selon l'encyclopédie de la RDA, ces coopératives furent introduites lors de la réforme agraire de 1952, sur la base de regroupements de paysans volontaires afin de produire sur le mode de coopératives. Les paysans remettaient leurs terres à la coopérative, elles étaient exploitées en commun, mais restaient en propriété individuelle. Selon certains témoins, la propriété foncière avait disparu, après le changement, du fait que les bornes avaient disparu.

Les paysans qui n'entraient pas dans une coopérative avaient à souffrir de désavantages afin de les utiliser comme jardins pour y cultiver fruits et légumes. Une telle activité engendre une attitude de jardinier qui aura des effets bénéfiques à différents niveaux de vie. Une attitude de jardinier, cela veut dire développer un bon équilibre; au jardin comme pour sa propre personne. L'art du jardinage consiste à donner de l'espace et à limiter l'espace; à tenir compte de façon habile des conditions extérieures du climat, du temps, du paysage et du sol. On soutient les plantes faibles et l'on taille les plantes fortes.

Ces jardins ne sont donc pas à confondre avec les parcs dans les villes, même si les nouveaux jardins interculturels peuvent très bien se développer au milieu d'un parc, à l'instar de ce qui se fait par exemple à Toronto. Les jardins représentent un domaine de vie non pas uniquement un domaine de travail, car ils permettent le repos aussi bien que l'activité. Ce qui les caractérise, c'est leur diversité au niveau social et écologique.

L'activité au jardin procure des connaissances qui ne peuvent pas être transmises par des livres parce que ce sont des connaissances actives. C'est seulement si l'activité et ce qui est lié à l'activité est maintenu que les connaissances ne se perdent pas.

L'activité au jardin peut contribuer de façon importante à une vue positive de notre vie, car le jardin nous permet de réaliser nos capacités qui, autrement, resteraient en friche suite aux problèmes du chômage, de la migration ou de la pauvreté. Le jardin nous donne un horaire. Le plaisir et le fardeau sont très près l'un de l'autre. Jardiner nous permet de lier notre individualité au commun. L'utilisation en commun de friches, d'eau et de semences nous rappelle l'institution oubliée de l'«Allmend» (terres communales exploitées en commun). L'exploitation en commun suit le principe: Partager produit davantage. •

«Des jardins interculturels…»
suite de la page 5

des «Community Gardens» dans leur région. Les «Bunte Gärten Leipzig» fondés en 2002, semblables aux «Jardins internationaux» de Göttingen, vite connus dans tout le pays, sont la mise en œuvre de cette idée. Il s'agit là de procurer des activités sensées à des requérants d'asile et à des immigrés et de leur faciliter les contacts avec la population allemande. Un cours de langue en parallèle leur ouvre de nouvelles perspectives.

Sur l'ancien terrain d'une jardinerie, on sème ensemble des légumes, des herbes aromatiques et des fleurs. Pour la plupart des requérants d'asile et des immigrés, cette activité n'est pas inconnue. Tant que les requérants d'asile sont condamnés à ne pas pouvoir travailler, la croissance et la récolte leur procurent des petits succès dans une existence marquée par le chômage. Les réfugiés travaillent sur de petites parcelles à eux, mais la planification en commun et les soins apportés aux terrains sont très importants.

A travers la discussion sur les méthodes de culture (culture écologique) ou sur l'aménagement d'une place de jeu pour les enfants, la communication des participants entre eux et ainsi la pratique de la langue allemande sont encouragées.

Le noyau dur des «Bunten Gärten» est actuellement formé de 50 personnes qui viennent entre autre d'Iran, d'Irak, de Turquie, d'Afghanistan, de Yougoslavie et d'Azerbaïdjan. Le travail des participants allemands au projet est bénévole. Les premières expériences positives de formation continue (cours d'allemand, alphabétisation) et la commercialisation de produits du jardin (les recettes servent au financement des offres de formation) existent déjà.

Depuis 2004, le jardin a reçu plusieurs prix, entre autre le prix «Aktiv für Demokratie und Toleranz» (actif pour la démocratie et la tolérance) du «Bündnis für Demokratie und Toleranz», en 2003 et le «Willi-Bleicher-Sonderpreis» du DGB (fédération syndicale allemande) de Bade-Wurtemberg.

Les jardins internationaux de Göttingen

L'association des Jardins internationaux de Göttingen a été créée en 1996 sur l'initiative de réfugiés de guerre bosniaques et avec des Allemands. Des immigrés, ayant obtenu leur droit de séjour, désiraient reprendre leur vie en main. En 1998, les membres du projet ont fondé l'association Jardins internationaux e.V., aujourd'hui l'association compte environ 50 membres de 19 pays d'origine différents. En tout ce sont environ 280 personnes qui y participent. Avec leur travail, ainsi qu'avec les cours de langue et d'alphabétisation le travail de formation sur l'environnement, conçu par eux-mêmes, de nouvelles possibilités d'action et des espaces d'expériences émergent pour les membres du projet. Dans les jardins internationaux, des familles indigènes et immigrées et des individuels s'engagent avec leurs contextes ethniques et culturels et leurs milieux sociaux, formes de vie et âges très divers. En l'an 2000, les jardins internationaux de Göttingen ont gagné le concours «Neue Umweltbildungskonzepte des Bundesumweltministeriums» (Nouveaux concepts de formation sur l'environnement du Ministère fédéral de l'environnement) dont le prix était un financement sur deux ans relativement généreux du Ministère pour la protection de l'environnement et la sécurité des centrales nucléaires, à l'époque dominé par les Verts. Cet argent n'a pas été gaspillé et c'est ainsi qu'ils ont été submergés par des prix de citoyens enchantés. Ainsi les jardins de Göttingen ont reçu en 2002 le prix d'intégration du Président de la République, en 2003 le prix de *l'Agenda 21* pour la réalisation des objectifs de l'Agenda 21 local, en 2004 le prix pour un engagement dans la société civile comme exemple à suivre du «Bündnis für Demokratie und Toleranz», en 2005 le prix de l'environnement de la *Fondation pour l'environnement* de la Basse-Saxe.

«Urban Agriculture» dans le monde entier

Bien que l'urbanisation augmente, dans les villes, rien n'est moins sûr qu'un revenu suffisant pour les réfugiés de la campagne. En Ethiopie, près de 95% des citadins habitent dans des bidonvilles sans eau courante et sans canalisation. 80% des citadins en Afrique sont sans travail ou n'ont que peu de travail, ils ne gagnent donc rien ou trop peu pour avoir une vie digne en ville. Pour cette raison, les nouveaux citadins, les habitants des bidonvilles dans le monde entier cultivent des légumes dans des terrains en friche dans le cadre d'une «économie informelle» extralégale: *Urban Agriculture* dans le monde entier. En vue de la nécessité d'un processus de durabilité dans le sens d'Agenda 21 de Rio de Janeiro, partout dans le monde, cette nouvelle agriculture citadine peut devenir une chance pour une nouvelle politique du climat. Car même si cette agriculture citadine peut causer des problèmes écologiques ou si elle doit lutter contre ces problèmes, le jardinage dans les villes et compris de plus en plus comme une chance.

Le nouveau mouvement de jeunes du «Guerilla Gardening» – qu'on pourrait traduire par «jardinage sauvage» – se comprend comme une partie du nouveau mouvement mondial de la durabilité. Elle est en même temps une contribution au mouvement secret «Eine-Welt-Bewegung» (Mouvement mondial). Dans le sens d'un ménagement durable de ressources naturelles qui représentent un héritage commun de l'humanité et appartiennent à tous, ils s'engagent pour le maintien de terrains verts dans les villes afin de les utiliser comme jardins pour y cultiver fruits et légumes. Une telle activité engendre une attitude de jardinier qui aura des effets bénéfiques à différents niveaux de vie. Une attitude de jardinier, cela veut dire développer un bon équilibre; au jardin comme pour sa propre personne. L'art du jardinage consiste à donner de l'espace et à limiter l'espace; à tenir compte de façon habile des conditions extérieures du climat, du temps, du paysage et du sol. On soutient les plantes faibles et l'on taille les plantes fortes.

Ces jardins ne sont donc pas à confondre avec les parcs dans les villes, même si les nouveaux jardins interculturels peuvent très bien se développer au milieu d'un parc, à l'instar de ce qui se fait par exemple à Toronto. Les jardins représentent un domaine de vie non pas uniquement un domaine de travail, car ils permettent le repos aussi bien que l'activité. Ce qui les caractérise, c'est leur diversité au niveau social et écologique.

L'activité au jardin procure des connaissances qui ne peuvent pas être transmises par des livres parce que ce sont des connaissances actives. C'est seulement si l'activité et ce qui est lié à l'activité est maintenu que les connaissances ne se perdent pas.

L'activité au jardin peut contribuer de façon importante à une vue positive de notre vie, car le jardin nous permet de réaliser nos capacités qui, autrement, resteraient en friche suite aux problèmes du chômage, de la migration ou de la pauvreté. Le jardin nous donne un horaire. Le plaisir et le fardeau sont très près l'un de l'autre. Jardiner nous permet de lier notre individualité au commun. L'utilisation en commun de friches, d'eau et de semences nous rappelle l'institution oubliée de l'«Allmend» (terres communales exploitées en commun). L'exploitation en commun suit le principe: Partager produit davantage. •

«Vie quotidienne et …»
suite de la page 6

ges: plus à livrer que les coopératives, plus d'impôts, des taux de crédits plus élevés, discrimination lors de la remise de semences et d'engrais. De ce fait, beaucoup de paysans durent se résigner à adhérer. Il en est résulté jusqu'à aujourd'hui une répulsion envers les coopératives, du fait de ce caractère de contrainte – une direction centralisée. Toutefois, les paysans qui étaient membres des coopératives appréciaient le fait que les machines étaient mises à la disposition de tout le monde et qu'elles étaient entretenues. Chaque coopérative avait ses mécaniciens et le travail ainsi que la mise sur le marché étaient organisés; les temps de travail étaient réglés, il y avait même des fins de semaines libres et des vacances.

Il ne serait pas inutile de «repenser» les coopératives, d'en revoir le caractère original: un regroupement volontaire de citoyens indépendants en vue d'un but commun. Nous avons rencontré quelques initiatives de ce type en Saxe.

Après la réunification: la fin des entreprises agricoles

Après la réunification, les tentatives de gérer de façon indépendante les fermes se heurtèrent vite à des limites. La ferme était trop petite pour tenir le coup face à la vive concurrence de l'agriculture mondialisée. Ils durent abandonner. Leur fille eut le courage de transformer une bonne partie de la ferme en appartements de vacances. Elle les loue et les entretient, ceci en plus de son emploi. De l'ancienne ferme, il n'est resté que les bâtiments, un beau potager, une colonie d'oies et quelques lapins. Toutefois, la famille n'a pas dû quitter la ferme, elle peut rester unie et a un complément de revenu. Ce qui n'est pas négligeable.

De la coopérative de l'ancien régime à celle indépendante d'aujourd'hui

Nous avons entrepris un tour à bicyclette par un temps magnifique en direction de Radebeul. Notre objectif est de visiter une coopérative de «jeunes plants» dont nous avions entendu parler. Nous voulions savoir ce qu'il en était advenu des anciennes coopératives et ce qu'il en était des initiatives de coopératives en Saxe. Nous rencontrons de grandes superficies de légumes et des serres, ainsi qu'un magasin adjacent, ressemblant à la *Landi* en Suisse. La coopérative de «jeunes plants» est née à partir d'une coopérative agricole d'alors qui employait plus de mille ouvriers, mais fut dissoute après la réunification. Quelques dizaines de collaborateurs de ce temps voulurent conserver leur emploi et, pour ce faire, fondèrent une coopérative à partir de celle d'alors qui, elle, appartenait à l'Etat. De ce fait, ils doivent toujours payer au nouvel Etat. Ainsi, ils n'ont pas pu gagner beaucoup d'argent, ayant toutefois réussi à assurer tout juste leurs emplois. Leur plus grand ennemi, disent-ils, est le marché libre.

La coopérative vend des fruits et des légumes de la région, même des sortes particulières. Ces fruits et légumes ne se ressemblent pas parfaitement, ils ont même parfois des formes bizarres et même ici ou là des tavelures. Mais ils ont un goût exquis et sentent bon. Il paraît que les gens aiment et, donc, viennent acheter. Toutefois, il n'est pas certain que la coopérative puisse survivre, car aujourd'hui un concombre coûte environ 45 centimes au supermarché du coin. «A ce prix, nous ne pouvons même pas les arracher» constate une femme de la coopérative. Les importations de France, d'Espagne et d'ailleurs leur causent de grandes difficultés. Malgré les coûts de transport, les prix peuvent être maintenus très bas du fait des salaires de misère qui y sont payés. On ne peut pas suivre, ici. «Vous, en Suisse, vous faites ça bien» nous dit-elle. Elle a entendu qu'en Suisse on ne peut importer que des produits agricoles qui ne sont pas produits régionalement et de saison. Ce qui est juste. «Soyez heureux de ne pas être dans l'Union européenne!» nous dit-elle en nous quittant. Une phrase que nous avons entendue tout au long de notre voyage.

L'entraide est une chance

«Réfléchir à l'entraide – les achats de nos concitoyens sont une chance» cette information de l'association des «coopératives de l'Allemagne du centre» a attiré notre attention. Elle fut lancée, avons-nous appris de la part de Monsieur *Rössler*, directeur dans cette association, à l'occasion du «Forum de production régionale dans les communes de campagne», le 3 mars 2008, auquel furent invités tous les maires de la région. Une étude du pays de Saxe avait révélé que les communes, notamment celles de moins de 5000 habitants, étaient mal loties en matière d'alimentation, du fait que les chaînes de supermarchés de l'Allemagne de l'Ouest n'y voyaient qu'une possibilité réduite de rendement. C'est cette chance que l'association veut saisir en organisant des magasins d'alimentation sur une base coopérative et régionale, vendant notamment des produits régionaux. Monsieur Rössler nous informe qu'il y a, depuis peu, un modèle de ce genre qui fonctionne avec succès à Bad Schlema dans l'Erzgebirge (Monts métallifères) et qu'un deuxième va s'ouvrir prochainement. Le fait que le gouvernement du Land accorde une subvention allant jusqu'à 45% des frais d'installation, cela dans des conditions régionales, est fort réjouissant. L'association estime qu'il faut un capital de départ de 40 000 euros, y compris les subventions. Les coopérateurs des projets existants ont apporté une part allant de 100 à 140 euros. Ainsi, on a pu, à Bad Schlema, engager trois collaborateurs et le marché d'aliments frais est ouvert quotidiennement de 7 à 19 heures. Ce modèle offrant une perspective a, jusqu'à présent, intéressé 40 communes en Saxe, dont 10 se sont déjà engagées dans la réalisation.

Par la suite, nous avons visité le marché à Bad Schlema où Monsieur *Gehlert*, le directeur, un homme jeune et sympathique, dirige un magasin bien achalandé. Nous n'y trouvons que peu de produits de la région, du fait, selon le directeur, qu'ils sont plus chers que ceux venus de l'étranger et qu'ils sont donc pratiquement invendables. Le magasin connaît bien des difficultés dans sa concurrence avec la grande ville voisine. Depuis que le marché de construction a fermé ses portes, le nombre de clients s'amenuise.

A notre question de savoir comment les coopératives d'alors se sont développées depuis le tournant, il répond que la plupart se sont transformées en coopératives indépendantes. Cela à l'initiative des propriétaires des terres et d'une partie des anciens coopérateurs qui ont su saisir leur chance. Ils dirigent maintenant 350 coopératives de façon indépendante et non plus sous la direction de l'Etat. Une partie des anciennes exploitations étatiques de fournitures et de reprises des marchandises se sont transformées en coopératives et sont, aujourd'hui, par exemple des marchés *Raiffeisen*. Il ne reste plus que quelques-uns des anciens magasins d'alimentation étatiques de RDA à Dresde, à Leipzig et dans les environs. Les autres ont dû malheureusement céder devant la concurrence de l'Allemagne de l'Ouest. Il nous recommande de rendre visite à une ancienne coopérative du nom de *Agrargenossenschaft Sohland eG* à Sohland sur la Spree dans le triangle frontalier entre l'Allemagne, la Pologne et la Tchéquie, laquelle s'est transformée en se dotant d'une boucherie. On nous y accueille de façon fort sympathique. Le directeur, un homme très occupé, nous met en contact avec son collaborateur de l'administration, un Monsieur *Pätzold*, qui se fait un plaisir de nous informer. Du temps de la RDA l'entreprise occupait plus de mille personnes. Aujourd'hui, il en reste une cinquantaine, alors que l'entreprise a gardé son volume et toutes ses contraintes. Toutefois, ils disposent de meilleures machines. Il est vrai qu'alors le tout était dirigé à partir d'un point central, ce qui provoquait des temps morts et du travail inutile. Du temps de la RDA, on imposait les produits et leur diffusion. Ainsi, les produits carnés et végétaux étaient séparés, ce qui empêchait une production d'ensemble qui aurait permis d'utiliser la paille à l'intérieur et les engrais dans les champs. Maintenant, il est possible de décider sans contrainte ce qui sera produit et comment. De ce fait, ces deux branches ont été réunies.

Le végétal est produit pour une utilisation domestique; on élève des vaches à lait, ainsi que des porcs et des taureaux. Les animaux sont traités dans des abattoirs et des boucheries de la coopérative. La population apprécie ces produits tout particulièrement depuis l'épidémie de vaches folles, le magasin est donc ouvert toute la semaine, sauf le dimanche et le lundi. En visitant la boucherie on comprend que la population apprécie ce magasin propre et hygiénique où on peut acheter des produits frais et sains, traités de façon écologique, cela malgré le fait qu'il se trouve à quelques centaines de mètres en dehors de Sohland, juste à côté de la porcherie et du magasin d'aliments pour animaux. Un tableau, accroché au mur, indique quand un animal a été abattu. Le vendredi, des intermédiaires de la région transforment le magasin en un petit marché agricole. Nous rencontrons un boulanger qui est en train de préparer son stand. Il y vend deux fois par semaine du pain frais et d'autres produits de la région tels des concombres très appréciés. Il nous raconte que viennent vendre leurs produits un fromager produisant lui-même son fromage, un marchand de pâtes faites maison, des paysans avec les produits de leurs vergers et de leurs jardins, même un apiculteur.

Nous avons demandé à M. Pätzold qui détenait la coopérative. La réponse laisse rêveur: ne sont coopérateurs que les 70 personnes l'ayant fondée, mais ils sont déjà tous à la retraite, ont donc connu l'ancienne coopérative. La raison de cette retenue des autres est le fait qu'il faut verser 450 euros pour y entrer, ce qui dépasse les possibilités de beaucoup de gens. Nous pensons toutefois qu'il y a aussi le fait que beaucoup de jeunes personnes ne perçoivent pas l'importance du système de coopérative, alors que ce serait un moyen de contrer la crise. Il faut toutefois se préoccuper du marché libre et chercher comment renforcer et protéger les produits régionaux et les entreprises de la région. Ce qui remet en question l'Union européenne, laquelle menace de supprimer les subventions pour les entreprises de plus de 150 hectares, ce qui provoquerait le morcellement des coopératives et donc des frais accrus. On a l'impression que l'UE a repris à son compte la planification centralisée, empêchant les coopératives d'agir de façon indépendante.

Un jeune soldat de la Bundeswehr

Le soir, nous nous heurtons à la réalité d'aujourd'hui. Nous rencontrons un jeune homme sympathique, du nom de *Günther*, pas du tout de ce genre d'assurance qui frise l'arrogance, comme on en rencontre à l'Ouest. Il est soldat dans la Bundeswehr depuis quelques semaines, s'étant présenté volontairement pour 12 mois. Il est bien décidé à prolonger son contrat. C'est un jeune homme sérieux, attentif avec qui on peut mener des discussions intéressantes. Non seulement il sait appuyer ses dires sur des arguments, mais est aussi capable d'accepter les nôtres. Il est enthousiasmé par l'armée, car il y entend parler de reconstruction humanitaire et de missions de paix et ne comprend pas pourquoi les Afghans ne se montrent pas coopératifs; on semble entendre qu'ils sont fainéants. Les instructeurs leur ont présenté la situation ainsi: la population serait naïve et primitive, la direction du pays serait le fruit d'une décision libre, ils nous auraient appelés pour leur apporter une aide. Le jeune homme est fasciné par la technique des armes, il en a les yeux brillants. Il se réjouit d'être instruit pour le combat en milieu urbain, de maison à maison, mais pour l'instant on le forme pour la logistique tant pour l'Afghanistan que pour l'Irak ou la Somalie. «Nous ne combattons pas; nous ne nous occupons que de logistique, nous y apportons notre aide.» Il en est convaincu et se réjouit d'y aller pour assouvir sa volonté d'action et son besoin de découvertes.

Nous évoquons toutefois les dangers des armes à l'uranium, tant pour lui que pour les populations des pays concernés. Il ne semble pas être au courant. D'ailleurs, il rejette tout ce qui est mal sur les «Américains», et semble ne pas comprendre que nous sommes impliqués, que toute cette guerre n'est possible que grâce à la participation de l'Allemagne.

La soirée étant déjà bien entamée, nous nous promettons de remettre cette discussion lors d'une prochaine rencontre et lui laissons le DVD de *Frieder Wagner* «Deadly Dust – Todesstaub» (poussière mortelle). Juste avant de se quitter, il nous décrit encore la vie en caserne. Comme de tout temps, il y vient des jeunes hommes de toutes les couches de la population et de toutes les régions du pays, tant de l'Est que de l'Ouest. Nous sommes consternés d'apprendre que le jeune homme doit se défendre quotidiennement des agressions de camarades de l'Ouest qui traitent ceux de l'Est comme des demeurés qui n'auraient pas même su ce qu'est une banane. De tels préjugés! Quelle triste Allemagne! Quant à nous, nous sommes, une fois de plus, impressionnés par l'esprit d'initiative, les capacités et le sens des réalités de nos compatriotes de l'Allemagne de l'Est et nous nous réjouissons déjà de les retrouver par la suite. •

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Abonnez-vous à *Horizons et débats* – journal publié par une coopérative indépendante

L'hebdomadaire *Horizons et débats* est édité par la coopérative Zeit-Fragen qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et le mensuel *Current Concerns* en anglais.

❑ Je commande un abonnement annuel au prix de 198.– frs / 108.– €

❑ **Nouveau:** Je commande un abonnement annuel au prix d'étudiants de 99.– frs / 54.– €

❑ Je commande un abonnement de 6 mois au prix de 105.– frs / 58.– €

❑ Je commande un abonnement de 2 ans au prix de 295.– frs / 185.– €

❑ Je commande à l'essai les six prochains numéros gratuitement.

❑ Veuillez nous envoyer _____ exemplaires gratuits d'*Horizons et débats* nº _____ pour les remettre à des personnes intéressées.

Nom / Prénom:

Rue / Nº:

NPA / Localité:

Téléphone:

Date / Signature:

A retourner à: *Horizons et débats,* case postale 729, CH-8044 Zurich, Fax +41-44-350 65 51
CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich

«N'ont-ils pas été trop insouciants?»

Les responsables du LHC, au CERN, jouent-ils avec le feu?

hd. A l'été 2008, le CERN, Centre européen de recherche nucléaire de Genève, a mis en route un essai qui a été vivement critiqué.[1] En septembre, un incident assez grave a entraîné son interruption. On ne comprend pas que les réserves émises par différents scientifiques n'aient été prises en compte dans aucun débat sérieux. Certains politiques ont entrepris des démarches pour déclencher un débat approfondi. Ainsi, le conseiller national Daniel Vischer (Verts, Zurich) et 11 cosignataires ont déposé une interpellation – «L'expérience du LHC, au CERN, est-elle sans danger?» – qui aborde différents aspects discutables de cet essai.[2] Elle évoque une «tendance antidémocratique dangereuse du débat scientifique», le manque de discussions sur le sens, les dangers et la légitimité de l'expérience, sur l'immunité absolue du CERN qui le met à l'abri de poursuites pénales et d'éventuelles réparations en cas de dommages à la population de Genève et des environs. Les auteurs justifient leur interpellation en ces mots: «La Suisse participe financièrement au projet du LHC si bien que le Conseil fédéral est au moins responsable de la sécurité, d'indemnisations réglementaires en cas d'accident et d'une pluralité suffisante du débat scientifique.»

L'article ci-dessous formule d'autres réserves concernant cette expérience et montre qu'aussi bien la façon d'aborder les difficultés qui ont conduit à son interruption que le fait de ne pas prendre en compte les critiques de physiciens extérieurs expliquent pourquoi le débat n'est pas plus ouvert.

npa. Le *Grand collisionneur de hadrons* (LHC) du CERN est encore à l'arrêt à la suite d'une panne qui n'avait pas été prévue par les analyses de sécurité. Il devrait redémarrer à la fin juin 2009. Le 19 septembre s'était produite une explosion provoquée par une connexion électrique défectueuse entre deux des aimants géants de l'accélérateur. On effectue maintenant d'importants travaux de réparation et de nettoyage. Il est apparu que les soupapes de sécurité du système de refroidissement étaient sous-dimensionnées. La pression était alors «beyond design». En clair, cela signifie que l'on n'avait pas prévu cette situation, même dans le pire des cas. Il s'agit maintenant d'effectuer des améliorations dans la totalité du tunnel. On a appris que d'ici juin 2009 le temps ne suffirait pas et qu'il faudrait attendre jusqu'en 2010 pour démarrer l'expérience. Mais comme la sécurité ne semble pas être la priorité des physiciens, seul le segment du tunnel touché par l'accident sera équipé des dispositifs de sécurité nécessaires et le reste suivra à l'hiver 2009/2010! Aussi l'été prochain, l'installation ne marchera-t-elle pas avec l'énergie maximale. Qui répondra d'autres scénarios non prévus?

L'analyse de l'accident montre qu'il y avait eu des signes avant-coureurs, mais selon *James Gilliers,* porte-parole du CERN, on n'a découvert qu'après coup comment on pouvait détecter ces signes. D'après la «Neue Zürcher Zeitung» des 6–7 décembre, journal très favorable au LHC, on aurait pu prendre des mesures à temps. C'est vraiment inquiétant. En outre, personne ne pensait que les connexions électriques pouvaient représenter un risque sérieux. Selon la «Neue Zürcher Zeitung», «certains physiciens du CERN ont dû se demander après coup s'ils n'avaient pas été trop insouciants».

Or les connexions électriques et les soupapes de sécurité sont des dispositifs tout à fait courants, mais l'expérience qui doit démarrer en juin prochain l'est moins. L'équipe du CERN concernée ne «croit» pourtant toujours pas que l'expérience puisse représenter un risque sérieux. Est-ce vrai?

Jusqu'ici, le CERN a négligé toutes les mises en garde. Que va-t-il se passer?

Dans l'expérience du LHC, on opère à un niveau d'énergie jamais atteint jusqu'ici dans des accélérateurs de particules. Il est possible que se créent des trous noirs microscopiques. Cette éventualité est envisagée par la totalité des spécialistes. Or bien que cela soit incontesté, un débat approfondi n'aura probablement pas lieu. L'équipe du CERN s'obstine à négliger le fait que les conséquences dévastatrices de la formation de trous noirs puissent constituer un «worst case» et qu'elles doivent être intégrées dans les analyses de risques. C'est un scandale. Des scientifiques qui n'ont aucun lien avec le CERN mettent sérieusement en doute les assurances du CERN concernant la sécurité de l'expérience.

Il n'existe aucune expérience portant sur les trous noirs microscopiques. Tout ce qu'on en dit repose sur des théories, des hypothèses, des modèles mathématiques impliquant certains paramètres. Des physiciens et d'autres scientifiques ont exprimé de sérieuses craintes fondées sur des calculs révélant des conséquences qui n'ont rien d'anodin. Ils ont élaboré des scénarios tout aussi plausibles que ceux envisagés par le CERN. Au vu des nombreuses questions scientifiques en suspens, ils demandent de reporter l'expérience et d'engager un débat ouvert, honnête et sans tabous (cf. *Horizons et débats* n° 31 du 4 août 2008).

Le spécialiste allemand de la physique des astroparticules *Rainer Plaga* a développé un autre scénario de physique des microtrous noirs (*On the potential catastrophic risk from metastable quantum-black holes produced at particle colliders*).[3] Ce n'est pas une nouvelle théorie: le travail de Plaga repose sur des publications de Casadio et Harms (2002). Il serait donc possible que des microtrous noirs apparus dans le LHC soient métastables, c'est-à-dire que leur masse augmente en une fraction de seconde puis reste stable pendant des années. «Métastable» signifie que l'augmentation de masse par capture de matière environnante est émise sous forme d'énergie et que la masse des trous noirs microscopiques reste constante. Le rayonnement constant qui provient des trous noirs pourrait être plus dangereux que le processus d'augmentation de masse par capture de matière (accrétion).

Plaga illustre le phénomène à l'aide d'une des variantes imaginables. Etant donné certains paramètres, un trou noir métastable d'un kilo apparaîtrait en l'espace de millisecondes. L'énergie dégagée en une seconde correspondrait à 12 mégatonnes de TNT! C'est la quantité d'énergie que dégageraient d'assez grosses bombes à hydrogène explosant au rythme d'une par seconde à proximité immédiate du CERN à Genève! Dans le LHC, non seulement un tel trou pourrait se former mais le CERN pourrait se métamorphoser en une «usine de microtrous noirs». L'énergie dégagée serait un million de fois plus grande que la totalité de la force sismique de la Terre. Plaga prévoit des conséquences catastrophiques en raison du réchauffement climatique inédit et des tremblements de terre globaux qui en résulteraient.

Les responsables du LHC maîtrisent-ils la situation? Quand des scientifiques nous mettent en garde en signalant l'incertitude absolue dans laquelle on est sur ce qui pourrait se passer lors de l'expérience, quand les théories physiques permettent de prédire aussi bien des conséquences anodines qu'une catastrophe, a-t-on de droit de jouer avec ces forces gigantesques? Pourquoi l'expérience LHC, «la plus importante de tous les temps», devrait-elle être réalisée à tout prix, sans débat au niveau scientifique comme au niveau politique et au mépris des mesures de sécurité nécessaires?

Il conviendrait d'appliquer ici le principe de précaution inscrit dans plusieurs traités de droit international (notamment dans la *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement* de 1992) et également dans le Traité de Maastricht sur l'Union européenne (18 des 20 Etats membres du CERN sont des Etats de l'UE). Le principe de précaution doit guider l'action politique dans les situations qui représentent une menace potentielle sérieuse et irréversible pour la santé et l'environnement. Il convient de prendre des mesures visant à réduire les risques avant que l'on ait une preuve évidente des dangers quand des effets graves et irréversibles sont prévisibles. Cela vaut tout particulièrement dans des domaines où la science est dans l'incertitude, quand «dans l'état actuel des connaissances […] il n'existe qu'un risque ou qu'une inquiétude potentiels» (Directives du gouvernement allemand concernant la prévention des atteintes à l'environnement 1986).

Plaga compare le comportement du CERN à celui d'explorateurs qui s'avancent en terrain inconnu poussés par l'unique désir d'y trouver des choses intéressantes et indifférents aux dangers potentiels. Il propose des mesures de précaution destinées à éviter, dans la phase initiale de l'expérience, le risque d'effets indésirables, mesures méthodologiquement semblables à celles que l'on prend en recherche fondamentale dans des circonstances analogues. On pourrait permettre à un débat de s'instaurer en reportant le début de l'expérience vu que, de toute façon, les mesures techniques de sécurité déjà nécessaires ne pourront être prises qu'au printemps 2010. Le débat montrera s'il convient d'adresser aux gestionnaires du LHC d'autres exigences en matière de sécurité. •

[1] Cf. Erika Vögeli, «La science doit servir à la protection et à l'amélioration de la vie. Réflexion sur la controverse à propos du CERN». In: *Horizons et débats,* n° 31 du 4/8/08, et Karl Müller, «La polémique plutôt que la prudence scientifique. Malgré les oppositions, le CERN a mis en activité son nouvel accélérateur de particules». In: *Horizons et débats,* n° 38 du 22/9/08.

[2] *www.parlament.ch/F/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20083621*

[3] *http://arxiv.org/PS_cache/arxiv/pdf/0808/0808.1415v2.pdf*

L'opinion des experts ou quand personne ne répond des conséquences

Le réacteur RBMK, tel celui qui a explosé à Tchernobyl le 26 avril 1986, était jugé, peu avant l'accident encore, tout à fait sûr et inoffensif par les experts de l'AIEA. La réalité, avec ses conséquences catastrophiques, a prouvé le contraire. La fuite d'hélium au CERN, à Genève, provoquée, selon les spécialistes du Centre, par une mauvaise connexion électrique, est également une réalité. Cet incident ne s'est pas produit dans un domaine physique inexploré fondé sur des théories et des hypothèses, comme les expériences qui doivent avoir lieu dans le LHC. En effet, la cryotechnique, la technologie des conducteurs et du courant haute tension sont des procédés sans surprises et expérimentés dans d'innombrables applications depuis des décennies. Le fait que même dans ce domaine des erreurs dues au facteur humain et à une culture de sécurité insuffisante puissent se produire et entraîner de graves conséquences – heureusement uniquement financières dans le cas du CERN – prouve que les physiciens et les ingénieurs du CERN ne maîtrisent pas le connu. Comment pourrions-nous donc croire qu'ils maîtrisent l'inconnu? On peut comprendre l'instinct du jeu des scientifiques: tel ou tel d'entre eux espère peut-être un prix Nobel. Mais dans le cas du CERN, beaucoup plus que, par exemple, dans le cas d'une nouvelle autoroute, d'une usine d'incinération des ordures ou d'un grand aéroport, il est absolument indispensable de procéder à une étude d'impact sur l'environnement de l'accélérateur et de son utilisation pour des expériences aux conséquences imprévisibles. Et elle ne doit pas être effectuée par des gens ayant des liens de nature scientifique, économique, politique ou administrative avec le CERN. Le caractère multinational du CERN implique certainement l'existence de zones juridiques floues et d'une certaine liberté de manœuvres. Qui répondra des dommages causés à la population non concernée si un accident de l'ampleur de Tchernobyl survient, et pour quelle montant?

Au cours des dernières décennies, des erreurs d'évaluation, une désinformation systématique ainsi que des attentes de profits concrets de la part des milieux économiques et politiques dans des domaines comme la technologie nucléaire, l'amiante ou les armements, ont provoqué la maladie ou la mort d'innombrables individus. Et en matière d'application du génie génétique et de la nanotechnologie également, où l'on a depuis longtemps dépassé les limites du savoir sûr, les politiques croient de préférence la propagande des bénéficiaires et de leurs experts. C'est ce qui arrive facilement lorsque les commanditaires politiques ou économiques ne peuvent être tenus pour responsables des dommages causés.

Confiant dans ses experts, l'ancien chef du gouvernement bavarois *Franz Josef Strauss* a déclaré en son temps à la population inquiète que «la centrale de retraitement de Wackersdorf était aussi sûre qu'une usine de rayons de roues de bicyclette».

Certains espèrent-ils peut-être profiter de retombées du CERN en vue de nouveaux types d'armes, p. ex. à l'antimatière, pour pouvoir plus facilement dominer l'humanité? *Ernest Rutherford* déjà, un des pionniers de la physique nucléaire, prix Nobel et maître de *Niels Bohr* et d'*Otto Hahn,* savait qu'«un fou pouvait, au cours d'une expérience (nucléaire), faire sauter toute la planète».

Edmund Lengfelder
Otto Hug Strahleninstitut –MHM
Jagdhornstrasse 52, D – 81827 München

Interpellation: L'accélérateur LHC du CERN est-il vraiment sûr?

Lors de la mise en marche de l'accélérateur LHC au CERN, de nombreuses critiques avaient fusé de toutes parts. Depuis, pour des raisons peu claires, il a été brusquement arrêté. Dans ce contexte, je prie le Conseil fédéral de répondre aux questions suivantes:

1. Le Conseil fédéral a-t-il été informé du projet avant que le LHC soit mis en marche? En quoi ce projet est-il d'intérêt public? Le Conseil fédéral dispose-t-il de garanties suffisantes pour affirmer que ce projet ne comporte aucun risque? A-t-il étudié les critiques émises et a-t-il demandé un avis aux services compétents du CERN?
2. Le Conseil fédéral sait-il pourquoi le LHC a été brusquement arrêté? Quelles sont les raisons de cet arrêt? Que peut-on répondre à ceux qui estiment que cet arrêt prouve que le projet n'est pas dénué de tout risque?
3. Le Conseil fédéral n'est-il pas aussi d'avis que le CERN n'a pas suffisamment cherché à expliquer son projet à la population? Il ne faut pas oublier en effet que la Suisse a investi dans ce projet d'importants montants provenant des recettes fiscales.
4. Le Conseil fédéral n'estime-t-il pas qu'il est préoccupant que les discussions scientifiques sur le projet, ses implications, son opportunité et les risques qu'il comporte aient essentiellement eu lieu au sein du CERN et qu'aucun débat scientifique n'ait été mené sur la question en public? Ne voit-on pas se dessiner ici une évolution préoccupante et peu démocratique?
5. Le CERN jouissant d'une immunité absolue, qui répondra des éventuels dommages causés à la population de Genève et de la région par un projet du CERN? Le Conseil fédéral estime-t-il qu'une immunité absolue se justifie? Si oui, pourquoi?

Développement: La mise en marche du LHC soulève un certain nombre de questions. Comme la Suisse apporte un soutien financier à ce projet, le Conseil fédéral porte à tout le moins une part de responsabilité en matière de sécurité, d'indemnisation en cas de dommages et de diversification du débat scientifique.

Déposé au Conseil national
par *Daniel Vischer* le 2/10/08

Cosignataires: Bänziger Marlies, Daguet André, Frösch Therese, Gilli Yvonne, Hämmerle Andrea, Lang Josef, Leuenberger Ueli, Schelbert Louis, Schmid-Federer Barbara, Steiert Jean-François, Teuscher Franziska. (11)